



Les
Journées de
linguistique

Actes des XXVIII^{es} Journées de linguistique
JDL 2014

6 et 7 mars 2014
Université Laval, Québec

Comité de publication :
Marie Duchemin et Anthony Lemire



© **Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression
française en Amérique du Nord (CEFAN)**

Tous droits réservés.

Dépôt légal (Québec) – 1^{er} trimestre 2024

ISBN 978-2-922024-10-4

Table des matières

Myriam Paquet-Gauthier

Ouvrages normatifs et « anglicismes sémantiques » à l'heure des grands corpus informatisés 1

Élisa Sance

De l'utilisation du vernaculaire dans la chanson pour revendiquer son acadianité..... 27

Ariane Santerre

L'auto-nomination déshumanisante dans les témoignages concentrationnaires de Robert Antelme, Primo Levi et Léon Halkin 36

Avant-propos

Les Journées de linguistique (JDL) sont un colloque étudiant d'envergure internationale organisé bénévolement par l'Association des étudiantes et étudiants diplômé(e)s inscrits en linguistique (AÉDIL) en collaboration avec le Département de langues, linguistique et traduction à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Laval.

Depuis 1987, les JDL permettent aux étudiantes et étudiants inscrits à différentes universités de présenter leur projet de recherche ou les résultats de leurs travaux de recherche dans des domaines relatifs à la linguistique, à la didactique des langues et à la traduction, et de publier un article scientifique dans les actes du colloque.

**

Les XXVIII^{es} Journées de linguistique (JDL 2014) se sont tenues les 6 et 7 mars 2014 à l'Université Laval, Québec (Canada) et ont été organisées par Mariem Boukadi, Sarah Chamberland et Diane Querrien. Les actes des JDL 2014 comportent trois contributions dans le domaine de la linguistique, plus précisément en sémantique lexicale, en sociolinguistique et en analyse de discours.

Myriam Paquet-Gauthier (Université Laval) s'intéresse, dans sa contribution « Ouvrages normatifs et "anglicismes sémantiques" à l'heure des grands corpus informatisés », à cinq unités lexicales du français dont l'un des sens viendrait de l'anglais. Les analyses faites dans quatre corpus de productions québécoises (2000-2013) révèlent que les usages répertoriés ne concordent pas avec leur description dans les ouvrages normatifs consultés et que la distinction n'est pas faite dans ces ouvrages entre les usages marginaux et les usages répandus.

Élisa Sance (Université du Maine) s'intéresse, dans « De l'utilisation du vernaculaire dans la chanson pour revendiquer son acadianité », à l'affirmation de l'identité acadienne chez des artistes acadiens contemporains. L'auteure décrit la façon dont ces artistes contribuent à la diffusion de la culture acadienne par la musique en recourant au *chiac* et à d'autres variétés de français acadien dans leurs œuvres.

Ariane Santerre (Université de Montréal et University of Western Ontario), dans « L'auto-nomination déshumanisante dans les témoignages concentrationnaires de Robert Antelme, Primo Levi et Léon Halkin », se penche sur le processus des actes perlocutoires et sur l'auto-nomination dans les camps de concentration nazis par l'intermédiaire d'un corpus de récits de témoignage de trois survivants. L'auteure montre comment ceux-ci se sont approprié le vocabulaire déshumanisant du régime nazi pour se désigner eux-mêmes et leurs codétenus.

**

Nota bene. Comme les contributions réunies dans les présents actes ont été préparées dans la foulée du colloque qui s'est tenu en mars 2014, il va sans dire que le point de vue des auteures et auteurs s'est développé entretemps. De même, il est possible que les questions traitées aient donné lieu depuis lors à des publications que les auteures et auteurs ne font évidemment pas mention. Le comité de publication tenait néanmoins à ce que ces contributions voient le jour, par respect pour le travail des étudiantes chercheuses et étudiants chercheurs qui ont soumis un article et pour que soit rendue publique cette réalisation dans leur parcours de formation en recherche.

Ouvrages normatifs et « anglicismes sémantiques » à l'heure des grands corpus informatisés

Myriam PAQUET-GAUTHIER
Université Laval
myriam.paquet-gauthier.1@ulaval.ca

Résumé

Les « anglicismes sémantiques » sont présentés dans les ouvrages normatifs comme étant les plus communs et les plus dangereux des emprunts à l'anglais. La présente étude a pour objectif de vérifier de façon quantitative, par le dépouillement de quatre grands corpus de productions québécoises (2000-2013), comment sont utilisées cinq unités lexicales (*académique*, *admission*, *alternative*, *application* et *audience*) dont au moins l'un des sens viendrait de l'anglais. Les différents usages relevés ne concordent pas avec les descriptions de ces unités lexicales dans des ouvrages normatifs de la même période; ces ouvrages ne permettent pas de distinguer entre des usages marginaux ou propres à un registre particulier et des usages largement répandus qui témoignent de l'évolution de la langue.

Mots-clés : français au Québec, emprunts sémantiques à l'anglais, lexicographie normative, corpus

Abstract

Semantic anglicisms have been widely criticized for their purported ubiquity in Québec French and described in prescriptive works as the most dangerous type of English loans. This study examines the use of five lexical items that present at least one sense influenced by English (*académique*, *admission*, *alternative*, *application* and *audience*) in four large distinct corpora of contemporary Québec French (2000-2013). Quantitative results show that the descriptions of these units in prescriptive works published during the same period do not correspond to usage, and do not give information that would allow distinguishing between marginal usage or usage belonging to certain registers, and prominent usage that reflects linguistic change.

Keywords: Québec French, semantic borrowings, normative lexicography, corpus

Remerciements

Je voudrais remercier en premier lieu Bruno Courbon et Suzie Beaulieu qui ont permis, grâce à leurs conseils judicieux, d'améliorer une première version de ce texte. Je tiens également à remercier Marie-Hélène Côté pour la permission d'utiliser le corpus PFC-Laurentie. Un merci tout spécial à Samuel Dion-Girardeau pour le partage de son corpus de médias sociaux et pour son soutien technique 24/7. Les concordanciers utilisés pour une partie de l'analyse de corpus ont été créés avec l'aide de Hugo Mailhot et de Samuel Dion-Girardeau. La recherche effectuée dans le cadre de mon mémoire de maîtrise a reçu le soutien financier du FRQSC et du CRSH.

Langue de technologie et langue de culture, l'anglais se diffuse et influence les façons de dire dans plusieurs régions du monde. Dans la francophonie, les « anglicismes » ont déjà fait l'objet de nombre d'études et continuent de stimuler la recherche en linguistique. Au Québec, ces études ont traditionnellement eu trois objectifs principaux : dénoncer les emprunts à l'anglais (p. ex., Colpron, 1970a; Darbelnet, 1976), établir une typologie des anglicismes utilisés au Québec (p. ex. Colpron, 1970b; Poirier, 1995; de Villers, 2005) et participer à l'élaboration de stratégies d'aménagement linguistique spécifiques au contexte nord-américain (p. ex., Cajolet-Laganière et coll., 2000; Maltais, 1989; Loubier, 2003, 2011). Parallèlement à ces trois objectifs, de nombreux travaux sur la qualité de la langue et ouvrages de lexicographie normative ont été publiés. Le ton adopté est généralement alarmiste et l'image renvoyée est celle d'une langue en décadence (Poirier et Saint-Yves, 2002; Saint-Yves, 2006) : à cause de l'anglais, on parlerait de plus en plus mal, on ne saurait plus écrire.

La popularité jamais démentie des ouvrages sur la qualité de la langue démontre pourtant tout l'intérêt que les Québécois portent à la qualité de la langue qu'ils utilisent et le soin qu'ils veulent mettre à éviter les mots qui « ne sont pas français ». De ces mots, les « anglicismes sémantiques » forment une catégorie à part. En effet, les francophones n'ont pas toujours conscience de leur origine étrangère (Bernard, 2006), car même si la forme de ces emprunts est bel et bien française, leur sens, lui, serait « anglais ». Et bien que les emprunts sémantiques soient les plus décriés de tous les types d'emprunts (Bouchard, 1989; Lamontagne, 1996), leur utilisation réelle est peu étudiée, avec pour conséquence que les ouvrages descriptifs et normatifs ne permettent pas de déterminer les contextes et les registres où sont utilisés les « anglicismes sémantiques » – dans les échanges informels? les bulletins de nouvelles? les écrits soignés? En l'absence de précision ou de statistiques, l'impression qui s'impose est que la langue est partout sous la « mauvaise » influence de l'anglais.

La première partie de cette contribution propose une réflexion sur le vocabulaire employé pour parler des emprunts à l'anglais dans les travaux et les ouvrages ayant pour objet la qualité de la langue au Québec. Cette réflexion nourrit la deuxième partie de l'article, qui porte sur cinq unités lexicales présentées dans des ouvrages normatifs comme étant des emprunts sémantiques (*académique*, *admission*, *alternative*, *application* et *audience*). L'objectif est d'abord d'établir quelle est la proportion d'emploi du (ou des) sens anglais pour chacune de ces unités lexicales dans quatre grands corpus informatisés de productions québécoises authentiques et récentes, et ensuite de déterminer si le traitement lexicographique de ces cinq unités lexicales dans un corpus d'une dizaine d'ouvrages normatifs visant le français au Québec et publiés depuis 2000 est cohérent avec l'utilisation réelle de ces mêmes unités dans les corpus informatisés. L'intention poursuivie n'est ni de condamner ni de sanctionner l'utilisation d'« anglicismes », mais plutôt de participer à une meilleure description de la langue française au Québec dans toute la diversité de ses usages actuels.

1. L'emprunt et l'anglicisme au Québec

1.1. Catégories d'emprunts à l'anglais

Que les emprunts à l'anglais au Québec n'aient pas le même statut, au plan quantitatif, que les emprunts aux autres langues ne fait aucun doute. Nombre d'auteurs se sont penchés sur

la question et ont proposé différentes typologies tentant de cerner au mieux la notion d'emprunt à l'anglais (parmi plusieurs : Colpron, 1970a; Darbelnet, 1976, 1983; de Villers, 2005; Lamontagne, 1996; Poirier, 1978, 1994, 1995; Saint-Yves, 2006). La définition que propose Mareschal (1994, p. 26) pour *anglicisme*, « élément linguistique ou modèle de formation emprunté à l'anglais », couvre un ensemble de phénomènes que l'on peut regrouper en trois grandes catégories générales, soit les emprunts qui touchent à la forme, ceux qui touchent à la syntaxe, et enfin ceux qui touchent au sens¹.

- **Emprunt formel** : résultat de l'emprunt direct de mots ou d'éléments de formation de l'anglais, que ceux-ci aient subi ou non une adaptation phonétique, graphique ou morphologique.
- **Emprunt syntaxique** (aussi : *calque*) : résultat de la traduction littérale d'une unité linguistique simple ou complexe, d'une expression ou d'une tournure syntaxique particulière à l'anglais.
- **Emprunt sémantique**² (aussi : *faux-ami*) : résultat du transfert du sens d'une unité lexicale de l'anglais à une unité lexicale en français qui a la même forme ou une forme qui lui ressemble.

1.2. Aspects connotatifs du terme *anglicisme* en linguistique

Bien que la définition de Mareschal (1994) susmentionnée semble indiquer que les termes *emprunt à l'anglais* et *anglicisme* renvoient à la même réalité, le fait est que *emprunt* se rencontre moins fréquemment³ et depuis moins longtemps que le terme *anglicisme* dans les travaux de linguistique québécoise et les ouvrages à visées normatives publiés au Québec (Courbon et Paquet-Gauthier, 2014, p. 148). Ce fait n'est pas anodin et reflète un certain point de vue qu'il est pertinent de questionner.

On peut d'abord se demander si, dans ces textes, *anglicisme* et *emprunt à l'anglais* sont vraiment utilisés comme des termes interchangeable. Au plan connotatif, ils n'évoquent vraisemblablement pas les mêmes choses. De fait, plusieurs termes en *-isme* utilisés en linguistique renvoient à des phénomènes ayant trait à une situation de comparaison (parfois implicite) dans laquelle ils prennent généralement une position inférieure par rapport à l'autre élément de la comparaison – on peut penser entre autres aux termes *particularisme* et *régionalisme*⁴. Mais dès lors qu'il s'agit d'un terme renvoyant à une langue en particulier, le *-isme* peut rapidement revêtir une connotation dépréciative⁵. Au Québec, *anglicisme*

¹ Les définitions qui suivent ont pour objectif de situer notre objet de recherche par rapport aux autres catégories d'emprunts. Elles ne reflètent pas notre point de vue, mais tentent de synthétiser les différentes typologies des auteurs susmentionnés, exception faite de celle de Loubier (2011), qui présente des subdivisions qui en font une typologie à part au plan théorique.

² Le terme *emprunt* pose problème dans le cas de ce qu'il est convenu d'appeler *emprunt de sens*; cependant, ce point d'ordre théorique ne sera pas abordé ici, car il déborde largement la thématique de cet article. Le lecteur intéressé par cette question pourra consulter Paquet-Gauthier (2015).

³ À titre indicatif, une recherche sur le Web à l'aide de l'outil *Le Révélateur linguistique* (Lehoux-Jobin, 2015) permet de déterminer que, dans les pages publiées à partir de sites québécois, le terme *anglicisme(s)* apparaît 159 700 fois, alors que le terme *emprunt(s) à l'anglais* apparaît 8340 fois (recherche effectuée le 21 mai 2015).

⁴ Voir Courbon (2012) pour ces deux termes. La connotation dépréciative associée au *-isme* en linguistique n'est pas récente; voir par exemple Lambert (2009) pour *barbarismos* dans la Grèce antique et Rochette (2009) pour *barbarismus* en latin classique.

⁵ Pour un exemple datant du XVIII^e siècle, voir la différence de traitement entre les termes *idiotisme*, *hellénisme*, *latinisme* et surtout *anglicisme* dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert (1779). L'effort de

comporte une valeur négative *a priori* que n'a pas *emprunt à l'anglais* : *anglicisme* a généralement été utilisé pour désigner toute influence (syntaxique, phonétique, graphique, sémantique, voire typographique...) qui « menace » l'intégrité de la structure ou du « génie » de la langue française (p. ex., Charbonneau, 1991; Colpron, 1970a; Delisle, 1988; Drozdale, 1988; Forest, 2008; Saint, 2013; Vinay et Darbelnet, 1977). L'utilisation de ce terme dans les manuels scolaires et les journaux suit aussi majoritairement cette tendance (Courbon et Paquet-Gauthier, 2014).

Lamontagne (1996, p. 14) remarque que *anglicisme* « est pour ainsi dire réservé aux emprunts critiqués » dans la lexicographie québécoise depuis le milieu du XIX^e siècle. Cette situation dichotomique prévaut toujours dans les ouvrages lexicographiques – du Québec comme d'ailleurs dans la francophonie – où l'anglicisme est toujours critiqué et l'emprunt à l'anglais est sinon accepté du moins acceptable⁶ (Höfler, 1976; Humbley, 2008; Maltais, 1989, 1990).

Ainsi, lorsque *anglicisme* est utilisé plutôt que *emprunt à l'anglais*, on peut supposer qu'il s'agit d'un jugement négatif implicite (et peut-être inconscient) sur l'influence de la langue anglaise au Québec. Courbon et Paquet-Gauthier (2014, p. 148) proposent que si le terme *emprunt* est moins fréquent, et ce jusqu'à une date très récente, c'est peut-être parce que l'idée de collaboration et d'interaction qu'il sous-entend est peu compatible avec la représentation sociopolitique traditionnelle des relations entre anglophones et francophones au Québec.

1.3. Des emprunts plus dangereux que d'autres

L'évaluation négative de l'influence de l'anglais n'est nulle part plus manifeste qu'à travers le traitement des emprunts de sens dans les travaux portant sur la qualité de la langue au Québec. L'emprunt sémantique y est présenté comme le plus dangereux des emprunts⁷; sous des allures innocentes – « françaises » – se cacherait le pernicieux ennemi anglais (Bouchard, 1989). Dans la lexicographie québécoise de la période 1800-1930, cet emprunt est vu comme étant plus nuisible à la structure et au « génie » de la langue que l'emprunt formel (Lamontagne, 1996). Plus récemment, Darbelnet (1963, p. 33) déclare qu'« il n'y a rien de plus insidieux que les contaminations de sens, parce qu'elles laissent intacte la forme des mots », et Delisle (1988, p. 148) ajoute que « les mots les plus “trompeurs” [sont] ceux qui n'ont pas la même extension sémantique dans les deux langues ». Le vocabulaire employé pour décrire l'emprunt sémantique dans les chroniques de langue et les ouvrages prescriptifs est très éclairant. *Trahison, pourriture, émigré, indésirable...*, les « faux-amis » sont souvent présentés comme « un ennemi infiltré dans la place sous un déguisement qui trompe la vigilance des sentinelles » (Bouchard, 1989, p. 72).

désambiguïsation que tente Bauzée, l'auteur des entrées **hellénisme** et **gallicisme**, est révélateur de la connotation négative déjà associée au *-isme*.

⁶ Voir par exemple la terminologie utilisée dans le *Nouveau Petit Robert, Usito* et les publications de l'Office québécois de la langue française.

⁷ L'utilisation du terme axiologiquement très marqué de *faux-ami* pour désigner ce type d'emprunt est à cet égard très révélatrice.

1.4. Une particularité du français en usage au Québec

L'attitude négative envers les emprunts sémantiques s'explique en partie parce qu'ils représentent le type d'emprunt le plus usité au Québec (Cajolet-Laganière et coll., 2000). Selon Mareschal (1989, 1994), ils constituent également une espèce de particularité du français en usage au Québec, alors que les emprunts formels sont proportionnellement beaucoup plus importants dans l'Europe francophone qu'au Québec. Comme il a été fréquemment proposé (p. ex., Bouchard, 1999; de Villers, 2005; Larrivée, 2009; Paquet, 1988; Poirier, 1980), on peut supposer que les locuteurs québécois évitent de recourir à des mots d'apparence anglaise pour les raisons d'ordre sociopolitique déjà évoquées en 1.2. (*supra*). Le fait que les emprunts de sens ne soient pas détectés comme des « formes linguistiques étrangères » pourrait expliquer leur fréquence dans le français en usage au Québec.

1.5. Emprunt, influence

Ainsi, l'emprunt sémantique se produirait en raison de la ressemblance formelle entre les unités lexicales en français et en anglais. La définition de l'emprunt sémantique présentée en 1.1. (« résultat du transfert du sens d'une unité lexicale de l'anglais à une unité lexicale en français qui a la même forme ou une forme qui lui ressemble ») identifie en effet l'homographie ou la quasi-homographie (ou homophonie) comme étant la cause de l'emprunt. De Villers (2005, p. 218) affirme que la similarité morphologique « trompe les locuteurs qui attribuent les mêmes significations à ces mots de forme identique ou voisine », tandis que pour Colpron (1982, p. XVIII) « c'est à cause de cette ressemblance formelle [...] qu'on traduit automatiquement un mot par l'autre et qu'on commet ainsi des anglicismes de sens [...] ».

Pourtant, l'emprunt sémantique entre des homographes ou quasi-homographes comme *chat* « félidé » / *chat* « clavardage » ou *critère* « élément de sélection » / *critter* « bestiole » ne semble pas se produire. De fait, l'emprunt sémantique semble plutôt se produire entre unités lexicales de même étymologie : emprunts de l'anglais au français, ou du français et de l'anglais au latin, réempruntés par la suite par le français à l'anglais dans une acception (ou plusieurs) qui s'est développée par évolution indépendante dans la langue anglaise (Paquet-Gauthier, 2015, p. 37-39). Une certaine proximité sémantique serait conservée entre ces allers-retours qu'il serait sans doute plus juste d'appeler dans ce cas des « influences » sémantiques.

Mais peu importe l'élément déclencheur de l'emprunt sémantique, on ne peut en aucun cas affirmer comme il est souvent fait qu'un **mot** constitue un emprunt sémantique à l'anglais, puisque le mot en lui-même est bien français; tout au plus une (ou plusieurs) acception(s) peu(ven)t-elle(s) avoir été « empruntée(s) »⁸.

1.6. Un emprunt difficile à identifier

Même s'il représente la majorité des emprunts à l'anglais au Québec, l'emprunt sémantique fait très rarement l'objet d'études linguistiques spécifiques. Le fait que sa forme française ne le rende pas immédiatement identifiable par simple requête comme l'est l'emprunt formel y est sans doute pour beaucoup. En effet, l'analyse nécessaire à l'identification de l'emprunt

⁸ Voir toutefois la remarque en note 2.

sémantique est extrêmement chronophage, puisqu'il est nécessaire d'analyser le cotexte pour déterminer si une occurrence donnée de l'unité lexicale (dorénavant, UL) constitue ou non un cas d'emprunt sémantique à l'anglais. De plus, puisqu'il est question de sens, il faut déterminer lequel (ou lesquels), parmi les sens d'une UL donnée, on doit considérer comme un (ou des) emprunt(s) à l'anglais. Pour ce faire, il faut consulter un certain nombre d'ouvrages lexicographiques, qui ne s'accordent pas nécessairement entre eux.

2. Corpus et méthodologie

2.1. Sélection des unités lexicales à l'étude

Nous avons d'abord utilisé un corpus d'attestations lexicographiques composé de 11 ouvrages de lexicographie normative publiés au Québec entre 1968 et 2009 (voir 0 pour les titres), sélectionnés pour leur influence passée ou présente dans la pratique des langagiers⁹ et des journalistes au Québec. Dans ce corpus, nous avons relevé cinq entrées parmi celles de la lettre A qui apparaissent dans au moins 10 des 11 ouvrages avec une marque indiquant qu'il s'agit d'un emprunt (ou anglicisme) sémantique. Ces UL sont *académique*, *admission*, *alternative*, *application* et *audience*. Les emprunts de sens qui leur sont associés sont présentés dans le Tableau 1 en 0 et sont désignés par l'expression *sens critiqué*¹⁰ (dorénavant, SC).

2.2. Choix de la période d'étude

Parmi les rares études qui quantifient l'utilisation d'emprunts sémantiques à l'anglais au Québec, mentionnons celles d'Escayola (2000) et de Martel et coll. (2001), qui analysent le même ensemble de 45 emprunts de sens en exploitant des corpus de textes journalistiques ($\pm 1,75$ et 4 millions de mots, respectivement) tirés de la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS). Ces deux études ont permis, d'une part, de relativiser le discours décadentiste présent dans la majorité des ouvrages normatifs et, d'autre part, de souligner des lacunes dans ces ouvrages. À notre connaissance, les corpus de la BDTS ne sont pas datés. Afin d'assurer la couverture d'une période d'analyse et de genres textuels différents, nous avons colligé nos corpus de façon qu'ils soient, dans la mesure du possible, postérieurs à la publication de ces articles et qu'ils soient représentatifs d'une certaine diversité des usages écrits et oraux du français au Québec entre 2000 et 2013.

2.3. Corpus exploités

Le choix des corpus a été guidé par deux objectifs principaux : représenter le mieux possible le français tel qu'il a été décrit, critiqué et utilisé au Québec entre 2000 et 2013, et contribuer, autant que faire se peut, à décrire l'utilisation d'emprunts de sens à l'oral et à l'écrit, dans des productions tant soignées que spontanées.

2.3.1. Corpus lexicographique

Le corpus lexicographique est composé de 16 ouvrages différents : 12 ouvrages normatifs portant en tout ou en partie sur l'utilisation d'emprunts à l'anglais dans le français au Québec

⁹ Les langagiers regroupent les rédacteurs, les réviseurs, les traducteurs et les terminologues.

¹⁰ L'utilisation de cette expression ne constitue pas un jugement de notre part, mais reflète la position adoptée par les auteurs des ouvrages du corpus.

et au Canada¹¹, deux dictionnaires de français produits au Québec, et deux dictionnaires de français produits en France. Nous avons fait le choix d'inclure ces deux derniers dictionnaires afin de vérifier, d'une part, si les SC sélectionnés y étaient décrits et, d'autre part, s'ils étaient également utilisés et peut-être même acceptés ailleurs dans la francophonie. Tous les ouvrages de ce corpus ont été publiés entre 2000 et 2013¹²; les titres, ainsi que les sigles utilisés dans cet article sont présentés à l'0.

Le corpus lexicographique est très hétérogène : certains ouvrages ont été publiés par des linguistes et lexicographes professionnels, alors que d'autres ont été composés par des « amoureux de la langue », des chroniqueurs ou des langagiers de formation. Cette hétérogénéité est voulue, pour deux raisons. La première est qu'il ne faut pas négliger l'impact des publications de facture « non scientifique ». Même si ces publications ne présentent qu'une image très partielle et trop souvent négative de la langue – bien des auteurs se complaisent dans le fantasme d'une époque et d'un lieu où le français était pur (Remysen, 2013a) –, le fait qu'il s'en publie encore autant traduit une demande du marché et une large diffusion dans le public. La deuxième raison est que la comparaison d'ouvrages de types différents donne l'occasion d'observer comment sont comprises les marques d'usage et les remarques présentes dans les ouvrages « scientifiques ». Les reprises lexicographiques, communes dans les publications normativo-prescriptives (Caron-Leclerc, 1998, p. 634; Remysen, 2013a), permettent d'entrevoir comment les dictionnaires ont parfois une portée et surtout des effets qui échappent à leurs auteurs lorsque l'on fait appel à leur autorité pour émettre un jugement normatif (Remysen, 2013a, 2013b).

2.3.2. *Corpus de productions authentiques*

Les corpus de productions authentiques sont au nombre de quatre et couvrent le français écrit soigné et spontané ainsi que le français oral spontané et relativement spontané.

Corpus de français écrit :

- **Corpus de français écrit soigné** (dorénavant, **ÉSo**) : composé de tous les articles (n=406 691) des quotidiens *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Soleil* et *Le Nouvelliste* des années 2002, 2007 et 2012.
Total : ± 288 millions d'occurrences-mots¹³.
- **Corpus de français écrit spontané**¹⁴ (dorénavant, **ÉSp**) : composé de tous les commentaires (n=1 516 904) publiés entre 2009 et 2013 sur les pages de discussion publique Facebook des émissions *TVA Nouvelles*, *Salut Bonjour!*, *Occupation double*, *Star Académie*, *Un souper presque parfait*, *La galère*, *Qu'est-ce qui mijote?*, *Un gars le soir* et *Lance et compte*.
Total : ± 38,5 millions d'occurrences-mots.

¹¹ L'élargissement au français du Canada pour ce qui est du corpus lexicographique se justifie par le fait que ces ouvrages ne précisent pas toujours s'ils traitent du français au Québec ou s'ils couvrent plus généralement le français en usage au Canada. Dans le doute, nous avons préféré augmenter plutôt que restreindre le nombre d'ouvrages exploitables.

¹² Sauf pour la *Banque de dépannage linguistique* en ligne, qui n'est pas datée, et le dictionnaire en ligne *Usito*, qui fait l'objet de mises à jour en continu depuis sa publication en 2013. Les références complètes des ouvrages sont présentées dans la bibliographie.

¹³ Total obtenu à partir d'une moyenne sur 100 articles.

¹⁴ Ce corpus a été colligé par Samuel Dion-Girardeau (Dion-Girardeau, non publié).

Les deux corpus de français écrit totalisent ± 326,5 millions d'occurrences-mots.

Corpus de français oral :

- **Corpus PFC**¹⁵ : composé des transcriptions d'enquêtes menées dans le cadre de Phonologie du français contemporain dans huit villes québécoises entre 2011 et 2013 (Durand et coll. 2002, 2009). Total : ± 83 heures / ± 1 072 000 occurrences-mots¹⁶.
- **Corpus CFPQ** : composé des transcriptions des enregistrements effectués depuis 2000 pour le Corpus de français parlé au Québec (Dostie et coll., 2006). Total : ± 35 heures / ± 472 000 occurrences-mots.

Ces deux corpus totalisent ± 1,54 million d'occurrences-mots et sont constitués d'enregistrement d'interactions libres (spontanées) et de conversations semi-dirigées (relativement spontanées). Ce sont, à notre connaissance, les plus gros corpus de français oral québécois contemporains.

2.4. Méthodologie

2.4.1. Corpus de productions authentiques

Pour chaque corpus, toutes les occurrences (singulier et pluriel) de l'UL ont été relevées, sauf pour ce qui est de l'ÉSo, où nous avons limité notre analyse aux 1000 premiers articles comportant au moins une fois l'UL. La fréquence relative de l'UL pour chaque corpus est calculée à partir du total d'occurrences relevées dans chaque corpus, soit *total d'occurrences UL / total d'occurrences-mots corpus x 100 000*. Ce calcul nous permet de voir si une UL (tous sens confondus) est plus usitée dans un type de production que dans un autre.

Lors de l'analyse en contexte, les occurrences considérées comme du « bruit » – noms officiels d'entreprises, de lois, passages en anglais, etc. – ont été soustraites du total d'occurrences; le pourcentage d'utilisation du SC est calculé sur le nombre d'occurrences retenues. Pour déterminer si l'UL était employée dans un SC, nous avons utilisé les définitions tirées du corpus d'attestations lexicographiques 1968-2009 (Tableau 1). Si le cotexte ne permettait pas de déterminer si l'UL était utilisée dans un SC, l'occurrence a été catégorisée « cas flou »¹⁷. Ainsi, la contrepartie du pourcentage de SC ne représente pas nécessairement le pourcentage d'utilisation d'un sens non critiqué (dorénavant, SNC), mais seulement la proportion d'occurrences qui ne pouvaient être identifiées hors de tout doute comme étant utilisées dans un sens catégorisé comme un SC. Au total, 13 454 occurrences ont été examinées.

2.4.2. Corpus lexicographique

Pour chaque ouvrage du corpus lexicographique 2000-2013, nous avons d'abord vérifié si les UL à l'étude faisaient partie de la nomenclature. Ensuite, à partir des SC relevés dans le corpus d'attestations lexicographiques 1968-2009 (Tableau 1), nous avons déterminé si ces SC étaient décrits (qu'ils soient critiqués ou non) et, enfin, s'ils étaient accompagnés d'une marque ou d'une remarque indiquant pourquoi ils étaient critiqués, le cas échéant.

¹⁵ Le corpus PFC-Laurentie a été élaboré par Marie-Hélène Côté (Côté, 2014).

¹⁶ Total obtenu à partir d'une moyenne de mots/minute pour 12 locuteurs différents.

¹⁷ Cette catégorie ne sera pas analysée ici faute d'espace.

3. Présentation des résultats

3.1. Corpus de productions authentiques : utilisation des sens critiqués des cinq unités lexicales

Les données concernant la fréquence d'utilisation et le total d'occurrences retenues dans chaque corpus de productions authentiques pour les cinq UL à l'étude sont présentées dans le Tableau 2 (0).

Une première remarque s'impose : malgré la taille des deux corpus oraux, le nombre d'occurrences des UL à l'étude y est pratiquement nul, ce qui ne nous permet pas de tirer des conclusions significatives sur l'utilisation de SC à l'oral pour ces UL. Nous avons donc décidé de ne pas inclure les données de ces corpus dans l'analyse chiffrée qui suit, mais nous reviendrons sur cette quasi-absence de résultats dans la section 4. Bilan.

L'analyse en contexte des occurrences retenues des UL dans les corpus ÉSo et ESP a permis de déterminer le pourcentage d'utilisation de SC pour chacune d'elles. Les résultats obtenus sont présentés dans le Tableau 3 (0).

3.2. Corpus lexicographique 2000-2013 : description des sens critiqués des unités lexicales

La compilation des entrées correspondant aux cinq UL dans le corpus lexicographique 2000-2013 a permis de déterminer dans quelle mesure les SC y étaient décrits et quel type de marque ou de remarque était utilisé pour les critiquer. Les résultats de cette compilation sont présentés dans le Tableau 4 (0).

3.3. Analyse des résultats par unité lexicale à l'étude

Nous présentons dans ce qui suit une mise en parallèle des résultats obtenus dans les corpus de productions authentiques et dans le corpus lexicographique 2000-2013. Les exemples tirés des corpus se trouvent à l'0.

3.3.1. *académique*

La proportion d'emploi de SC pour l'UL *académique* est remarquablement élevée dans l'ÉSo (79,7 %) et dans l'ESP (88,1 %). Le fait que la très grande majorité des occurrences de l'UL renvoie au sens « pédagogique » ou « scolaire, universitaire » [exemple (1)] en utilisation écrite tant soignée que spontanée semble indiquer que les usages sémantiques de cette UL ont changé de façon importante. Le plus faible pourcentage de SC dans l'ÉSo peut s'expliquer par les thèmes abordés dans les journaux. En effet, on trouve dans les chroniques « arts et spectacles » des références à la peinture et au cinéma, deux domaines où l'un des SNC de *académique*, « conventionnel », est susceptible d'être employé [exemple (2)].

Le SC est décrit dans les 16 ouvrages du corpus lexicographique; un seul ouvrage le décrit comme emprunt sémantique, et cinq l'identifient comme anglicisme sémantique. Dans huit ouvrages normatifs, il n'est pas possible de déterminer en quoi l'UL *académique* est critiquée : elle porte la marque **anglicisme** ou est tout simplement d'« usage fautif » sans autre explication.

Dans les dictionnaires produits en France, le sens « universitaire » est présenté dans le NPR2013 comme un régionalisme non critiqué (Belgique, Canada, Suisse); tandis que deux acceptions avec marques régionales sont utilisées dans le PLI2013 :

Belgique, Suisse. Universitaire : *Année académique*. 4. Québec. (Emploi critiqué.). Relatif au collège ou à l'université.

La remarque **emploi critiqué** est ambiguë, car on ne sait pas si c'est le sens qui est critiqué au Québec (et pas ailleurs) ou si c'est plutôt l'extension à *collège* qui pose problème. Dans tous les cas, puisque le sens « universitaire » est critiqué dans tous les ouvrages produits au Québec, il semble que les régionalismes (et peut-être surtout ceux qui ont un [quasi] homographe anglais) soient moins bien acceptés par les auteurs des ouvrages normatifs. Remysen (2013a) observe à ce sujet que les chroniqueurs de langue sont très réticents à l'idée d'inclure des régionalismes dans les dictionnaires généraux et ajoute (2013b, p. 530) que certains chroniqueurs vont même jusqu'à passer sous silence des éléments trouvés dans les dictionnaires européens lorsqu'ils vont à l'encontre de leur propre vision des choses. C'est une proposition d'explication qu'il ne faut pas écarter dans le cas présent.

3.3.2. *admission*

La fréquence relative de l'UL *admission* est beaucoup plus élevée dans l'ÉSo (0,874) que dans l'ÉSp (0,190), et le pourcentage de SC est également plus important dans l'ÉSo (21,3 %) que dans l'ÉSp (16,3 %). Ce fait peut paraître surprenant, mais s'explique peut-être par le fait que les journaux publient un certain nombre d'annonces pour la tenue d'évènements où le SC de *admission* « entrée physique dans un lieu » est utilisé [exemple (3)]. Le SNC « fait d'être admis » est employé principalement dans des expressions comme *taux* ou *frais d'admission* [exemple (4)].

Le SC de *admission* est critiqué dans 13 ouvrages sur 16; un ouvrage ne fait qu'indiquer que l'UL est à éviter, cinq ouvrages présentent l'UL comme un **anglicisme**, et seulement cinq précisent que le SC est un **anglicisme sémantique**. Aucun ouvrage n'utilise la marque **emprunt**. Les reprises lexicographiques sont évidentes : quatre ouvrages¹⁸ utilisent exactement le même exemple (« l'admission est de 5 \$ »).

L'examen des contextes d'emploi de *admission* révèle la présence de deux phénomènes intéressants (voir Tableau 5, 0). Un sens qui n'est pas décrit dans le corpus lexicographique 1968-2009 et pouvant être défini comme le « fait de confiner une personne dans un lieu (hospitalisation, emprisonnement); par métonymie, la personne confinée » compte pour 8,8 % des occurrences dans l'ÉSo [exemple (5)] et pour 4,7 % dans l'ÉSp. Un autre sens, « aveu, confession » qui n'était mentionné que dans trois ouvrages du corpus lexicographique 1968-2009¹⁹ et qui pour cette raison n'avait pas été retenu (*supra*, 2.1.), est employé à 8,1 % dans l'ÉSo [exemple (6)], mais pas du tout dans l'ÉSp. Comme ces deux sens sont également en usage en anglais²⁰, il est possible que leur présence soit due à

¹⁸ DETCA2006, PFPE2007, Multi2009 et GGAQ2011.

¹⁹ Dulong (1968), Cardinal (2009) et BDL. Voir Courbon et Paquet-Gauthier (2014).

²⁰ Dans le *Oxford English Dictionary Online*, sous **admission**, le premier sens est défini comme « An act of admitting a person to an institution, group, etc.; an instance of being admitted, esp. to an educational or medical institution », par métonymie « A person admitted to a medical or educational institution. Usu. in pl. », et le deuxième sens « An acknowledgement of something as valid or true; (Law) (a) a concession of the truth of an

l'influence de la langue anglaise. Le total cumulé d'emploi de sens que l'on pourrait qualifier de « non standard » est donc de 38,2 % dans l'ÉSo, et de 20,9 % dans l'ÉSp.

Le sens relatif au confinement ou à la personne confinée [exemple (5)] n'est décrit nulle part, mais Usito2013 donne un exemple qui s'en approche [exemple (7)], sans préciser toutefois qu'il s'agit d'un usage particulier au Québec ou d'un emprunt sémantique. Comme ce sens n'est pas relevé dans la lexicographie normative comme étant un emprunt de sens, il est possible que les rédacteurs de ce dictionnaire n'aient simplement pas relevé cet usage différentiel. Dans tous les cas, il est certain que l'on a affaire à un sens distinct de ceux décrits dans les dictionnaires du corpus lexicographique : si l'on peut à la limite concevoir l'*admission* dans un centre hospitalier comme une extension de l'emploi « action d'admettre, fait d'être admis », il n'en est pas de même pour ce qui est de l'*admission* dans un centre psychiatrique ou une prison. En effet, les acceptions du verbe *admettre* comportent toutes l'idée de l'acceptation d'une proposition ou d'une idée, d'un accord entre deux parties – ce qui ne s'applique vraisemblablement pas lorsque l'on confine une personne dans un centre de détention.

Le SC « aveu » est pour sa part décrit dans cinq ouvrages²¹, quoique deux confondent SC et SNC [exemples (8) et (9)]. Cette interprétation erronée du SNC de *admission* vient sans aucun doute des distinctions sémantiques fines qui séparent l'emploi accepté du verbe *admettre* (*j'admets que j'ai eu tort*) et celui non accepté du substantif *admission* (**l'admission de mes torts*).

3.3.3. *alternative*

L'analyse des contextes d'emploi de l'UL *alternative* révèle que cette UL est pratiquement toujours utilisée dans le SC de « chacune des possibilités parmi lesquelles on peut choisir »²² [exemple (10)], avec 94,5 % pour l'ÉSo et 98,1 % pour l'ÉSp. Le SNC de « situation dans laquelle il n'est que deux partis possibles » [exemple (11)] est extrêmement rare. Tout indique que le SC serait devenu le sens principal en français au Québec, ce que semble corroborer l'auteur du PDPE2007 [exemple (12)]. Le fait que ce SC soit également critiqué dans les deux ouvrages produits en France pointe vers une évolution semblable en Europe.

Bien que le SC de *alternative* soit le plus usité des SC à l'étude, il n'est décrit que dans 12 ouvrages sur 16, dont 10 produits au Québec. Les descriptions du SC ne permettent d'ailleurs pas toujours de trancher sur l'emploi « accepté » de *alternative*. Ainsi, presque tous insistent sur l'utilisation au singulier de cette UL [exemples (13) et (14)] alors que la possibilité (tout à fait acceptable) du pluriel n'est évoquée que par un seul ouvrage [exemple (15)]. Cette insistance sur le singulier donne une définition incomplète des sens de *alternative* pouvant mener à des interprétations erronées, par exemple que c'est l'UL elle-même qui est à éviter [exemple (16)] ou encore que l'utilisation de l'UL au singulier garantit automatiquement l'emploi d'un SNC [exemple (17)].

allegation or assertion without acknowledgement of guilt of a criminal charge; (b) a statement by a litigant in civil proceedings that is detrimental to the litigant's case. »

²¹ DETCA2006, Gabi2006, PFPE2007, VocabulAIDE, GGAQ2008

²² Mais voir Paquet-Gauthier (2015) pour une analyse plus fine des différents sens en usage.

3.3.4. *application*

Des cinq UL à l'étude, *application* est la plus usitée, avec un total de 4237 occurrences pour une fréquence relative de 2,127 dans l'ÉSo et de 1,860 dans l'ÉSp. Des occurrences relevées dans l'ÉSp, la très grande majorité concerne le SNC « logiciel » (64,1 %) ²³. *Application* est employée dans plusieurs autres SNC, dont celui de « mise en pratique » [exemple (18)]. Le SC est pratiquement absent de l'ÉSo (0,3 %), mais reste important dans l'ÉSp (7,7 %). Cependant, comme un seul évènement (une grève d'employés) a déchainé les passions et suscité près de la moitié des commentaires Facebook contenant ce SC [exemple (19)], il est possible que l'utilisation de ce SC y soit habituellement moins élevée. Malgré ce faible pourcentage d'utilisation, le SC de *application* est décrit dans 13 des 14 ouvrages produits au Québec. Deux ouvrages n'expliquent pas en quoi l'UL est d'usage critiqué, deux mentionnent qu'il s'agit d'un calque (*faire application*), et un seul utilise la marque **emprunt sémantique** alors que huit utilisent **anglicisme**.

3.3.5. *audience*

La fréquence relative de *audience* est la plus élevée des UL lorsque l'on ne considère que l'ÉSo (2,168); cependant, elle est presque 10 fois moins importante dans l'ÉSp (0,229). Ce fait s'explique probablement par un effet de thèmes : de fait, la plupart des occurrences de l'UL dans les journaux renvoient à *audience publique* (SCN « séance publique d'une commission d'enquête ») ou à des situations relatives aux tribunaux [exemple (20)]. Ces thèmes sont moins abordés dans l'ÉSp, puisque les pages de discussion Facebook sélectionnées concernent principalement des émissions de télévision (*supra*, 2.3.2.). L'effet de thème pourrait aussi expliquer que le pourcentage d'utilisation du SC soit plus élevé dans l'ÉSp (13,8 %) que dans l'ÉSo (1,0 %) : comme les émissions de télévision concernées demandent parfois la participation des téléspectateurs ou sont enregistrées devant public, il est possible que les références au public [exemple (21)] soient plus fréquentes dans ces fils de discussion que dans d'autres genres d'écrits ²⁴.

Pour ce qui est du SC de *audience* dans le corpus lexicographique 2000-2013, il est décrit dans 10 ouvrages sur 16. Un seul utilise le terme *emprunt*, alors que cinq emploient la marque **anglicisme sémantique** et deux **anglicisme**, et qu'un ouvrage n'indique pas en quoi l'utilisation du SC est « incorrecte » [exemple (22)]. Deux ouvrages québécois seulement soulignent le fait que le SC était autrefois accepté en français par une marque (**archaïsme**, PDQ2010) ou une remarque (**français classique**, DQF2003). Il est à noter que ce sens est clairement marqué **par ext. vieilli** dans le NPR2013; le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) n'identifie pas ce sens comme étant vieilli ²⁵ en français en général, et n'indique pas d'influence de l'anglais pour le sens marqué **région (Canada)** ²⁶. L'hypothèse de la tolérance moins élevée des ouvrages québécois à l'égard des usages différentiels, déjà évoquée pour *académique* (3.3.1., *supra*), semble trouver ici une certaine confirmation. Dans tous les cas, le total d'occurrences très faible du SC observé pour l'ensemble des corpus de

²³ Ce pourcentage semble moins élevé dans l'ÉSo (44 %), mais seule l'année 2012 a été sondée pour ce SNC dans le corpus ÉSo. Pour une analyse diachronique de ce sens, voir Paquet-Gauthier (2015).

²⁴ À titre indicatif, on trouve dans l'ÉSp 5345 occurrences de l'expression *le/du public* et 127 occurrences de *auditoire*, contre seulement 12 du SC de *audience*.

²⁵ TLFi, acception C1 sous **audience**.

²⁶ *Idem*, acception C3.

français écrit – soit 46 occurrences sur plus de 326,5 millions de mots – ne semble pas proportionnel à la présence de sa description dans neuf des 14 ouvrages produits au Québec.

4. Bilan

Au regard des résultats présentés, la première constatation qui s'impose est qu'il n'y a pas de corrélation systématique entre la fréquence d'emploi du (ou des) SC des cinq UL à l'étude dans les corpus de productions authentiques et la présence d'une description pour ce(s) SC dans le corpus lexicographique 2000-2013. Un SC dont l'emploi est très marginal, comme « auditoire, public » pour *audience*, ou peu fréquent comme « candidature » pour *application*, est tout aussi présent dans le corpus lexicographique qu'un SC dont l'emploi est généralisé, comme « scolaire, universitaire; pédagogique » pour *académique* et « chacune des possibilités parmi lesquelles on peut choisir » pour *alternative*. Certains sens en usage proviennent peut-être de l'anglais, comme « aveu, confession » et « confinement; personne confinée » pour *admission*, mais sont peu ou pas décrits dans le corpus lexicographique alors qu'ils sont au moins aussi utilisés que les SC de *audience* et de *application*.

En ce qui concerne les termes et les marques utilisés pour désigner l'emprunt sémantique, c'est de loin *anglicisme* qui domine, même dans les deux dictionnaires produits au Québec qui devraient être – théoriquement du moins – plus descriptifs que prescriptifs. Lorsqu'elle est employée seule (18 fois), la marque **anglicisme** ne permet pas toujours de déterminer si c'est l'utilisation de l'UL qui est fautive, ou si c'est une acception en particulier qui est critiquée. Même lorsque le type d'anglicisme est spécifié (25 fois), il demeure que la ligne est parfois mince entre le sens accepté et le sens critiqué, ce qui peut parfois induire une interprétation erronée, comme avec le sens « aveu, confession » de *admission* et l'utilisation du singulier pour *alternative*. Dans tous les cas, on peut supposer que l'utilisation d'un terme connoté négativement comme *anglicisme* jette un doute sur l'utilisation de l'UL en tant que telle et que certaines personnes pourraient éviter de l'employer de peur de commettre une « faute ». Le fait que l'on se contente d'indiquer qu'il s'agit d'un « anglicisme » ou qu'il s'agit d'un emploi fautif sans donner d'explication (11 fois) pourrait aussi contribuer à un effet de « non-utilisation préventive ».

De plus, aucune remarque ne signale dans les ouvrages du corpus lexicographique si l'utilisation d'un sens donné est plus fréquente dans la langue spontanée (écrite ou orale) ou dans la langue soignée, ou si ce sens est à tout le moins plus acceptable dans l'une ou l'autre. Déjà, entre les deux se décline un large spectre de registres, avec une infinité de contextes, de situations de communication et d'usages qui leur sont propres (Koch et Oesterreicher, 2001). L'aplanissement de la langue qui en résulte – un seul usage permis en toute situation – est généralisé en ce qui concerne les cinq UL étudiées dans les ouvrages du corpus lexicographique 2000-2013. Ce nivellement des usages « corrects » entre la langue soignée et la langue spontanée est le reflet d'une idéologie standardisante (Guérin, 2008; Paquet-Gauthier et Beaulieu, 2015) qui, si elle est attendue dans les ouvrages normatifs, est plus surprenante dans les ouvrages à visée descriptive que sont les dictionnaires.

Les cinq UL étaient pratiquement absentes des deux corpus de français oral utilisés pour cette recherche et présentés en 2.3. (*supra*). Pourtant, ces deux corpus constituent ensemble (à notre connaissance) le témoignage informatisé de français oral en usage au Québec le plus grand actuellement disponible. Si les UL étudiées y sont si rares, l'utilisation des SC y est aussi, par voie de conséquence, très rare.

Ce fait permet de faire deux constats. D'une part, qu'un volume très important d'occurrences-mots est nécessaire pour étudier des UL sur le plan sémantique et que 1,54 million d'occurrences-mots tombe très loin du compte. D'autre part, que la langue en déclin dont s'inquiètent les chroniqueurs de langage et les auteurs d'ouvrages sur la qualité de la langue évoqués brièvement dans la section 1. (*supra*) est plus difficile à saisir et à attester de façon quantitative qu'il n'y paraît à première vue. Les « collectionneurs d'exemples » que sont ces auteurs (Vincent, 2007 [2009]) remarquent l'atypique sans se préoccuper de la fréquence réelle des usages qu'ils consignent. Moscovici (1991, p. 19) notait à ce sujet qu'« un cas frappant, un cas distinct ou un cas bizarre, parce qu'il est nouveau, parce qu'il est distinct, parce qu'il est saillant, va davantage retenir leur attention, indépendamment de la fréquence de ce cas, alors que toute la statistique, toute la probabilité travaille sur le grand nombre ».

5. Conclusion

Pour qui s'intéresse aux emprunts sémantiques à l'anglais, les possibilités de recherche qu'offrent les grands corpus informatisés permettent de confronter l'atypique des impressions avec la réalité des usages. Ils donnent l'occasion de mesurer la fréquence réelle d'emplois que l'on croyait marginaux et de vérifier celle d'emplois qui sont décriés sur toutes les tribunes. Du corpus lexicographique exploité, un seul ouvrage indique en préface être basé sur une étude de corpus : le VocabulAIDE2009. Tout en étant de facture normative, ce recueil des « influences de l'anglais – vraies et prétendues – et usages en transition »²⁷ présente effectivement de façon nuancée les sens influencés de l'anglais ainsi que les usages relevés qui semblent témoigner d'une évolution des normes (*académique et alternative*). Ce type d'ouvrage nous semble une première étape encourageante. Que les prochains ouvrages lexicographiques publiés dépassent cette première étape dépend de l'engagement des linguistes à établir les faits, grâce à des études quantitatives menées sur un volume très important d'occurrences-mots, et à transmettre de façon objective les résultats de leurs recherches dans des ouvrages qui situent les usages du français au Québec dans la diversité des contextes dans lesquels ils se rencontrent.

Bibliographie

Études et ouvrages de référence

- BERNARD, Mélanie (2006). « Les anglicismes dans le sport et le phénomène de l'emprunt sémantique », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 32, n° 1-4, p. 181-194.
- BOUCHARD, Chantal (1989). « Une obsession nationale : l'anglicisme », *Recherches sociographiques*, vol. 30, n° 1, p. 67-90.
- (1999). *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fides.
- CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, Claude MARTEL et Michel THÉORET (2000). *Les emprunts critiqués à l'anglais : un fait linguistique à évaluer*, consulté le 10 juin 2014. <https://catfran.flsh.usherbrooke.ca/catifq/angliweb/Ac-99cmt.html>

²⁷ Sous-titre du VocabulAIDE.

- CARON-LECLERC, Marie-France (1998). *Les témoignages anciens sur le français du Canada (du XVII^e au XIX^e siècle) : édition critique et analyse*, thèse de doctorat, Université Laval.
- CHARBONNEAU, Marie-Christiane (1991). « La langue des téléjournaux », *Québec français*, vol. 82, p. 82-84.
- COLPRON, Gilles (1970a). *Les anglicismes au Québec : répertoire classifié*, Montréal, Beauchemin.
- (1970b). « Divers déplacements de sens dans les anglicismes sémantiques », *Meta*, vol. 15, n^o 1, p. 36-39.
- (1982). *Dictionnaire des anglicismes*, Montréal, Beauchemin.
- CÔTÉ, Marie-Hélène (2014). Corpus non publié. « Le projet PFC et la géophonologie du français laurentien », dans Jacques Durand, Gjert Kristoffersen et Bernard Laks (dir.), *Phonologie du français : de la norme aux variétés périphériques*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, p. 175-198.
- COURBON, Bruno (2012). « Représenter la diversité linguistique dans un dictionnaire monolingue : de la “traduction interne” à l’intégration sémantique », dans Michaela Heinz (dir.), *Dictionnaires et traduction*, Berlin, Frank & Timme, p. 153-196.
- COURBON, Bruno et Myriam PAQUET-GAUTHIER (2014). « Faux-amis / vrais ennemis : réutilisations de la notion d’anglicisme dans le discours métalinguistique au Québec », dans Michelle Lecolle (dir.), *Le discours et la langue*, vol. 6.1, p. 143-173.
- DARBELNET, Jean (1963). *Regards sur le français actuel*, Montréal, Beauchemin.
- (1976). *Le français en contact avec l’anglais en Amérique du Nord*, Québec, Les Presses de l’Université Laval.
- (1983). « La norme lexicale et l’anglicisme au Québec », dans Édith Bédard et Jacques Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Paris et Québec, Conseil de la langue française, p. 603-624.
- DELISLE, Jean (1988). « Les anglicismes insidieux », dans Maurice Pergnier (dir.), *Le français en contact avec l’anglais. En hommage à Jean Darbelnet*, Paris, Didier, p. 147-158.
- DE VILLERS, Marie-Éva (2005). *Le vif désir de durer*, Montréal, Québec Amérique.
- DIDEROT, Denis et Jean Le Rond D’ALEMBERT (1779). *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de Gens de lettres*. <http://encyclopédie.eu/index.php>
- DION-GIRARDEAU, Samuel (corpus non publié), Corpus de médias sociaux 2009-2013.
- DOSTIE, Gaétane et coll. (2006). Corpus de français parlé au Québec (CFPQ), Centre d’analyse et de traitement informatique du français québécois, Université de Sherbrooke.
- DROZDALE, Elizabeth (1988). « L’anglicisation du français dans la presse : informer sans déformer », dans Maurice Pergnier (dir.), *Le français en contact avec l’anglais. En hommage à Jean Darbelnet*, Paris, Didier, p. 131-145.
- DURAND, Jacques, Bernard LAKS et Chantal LYCHE (2002). « La Phonologie du français contemporain (PFC) : usages, variétés et structure », dans Claus D. Pusch et Wolfgang Raible (dir.), *Romanistische Korpuslinguistik—Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 93-106.
- (2009). « Le projet PFC (Phonologie du Français Contemporain) : une source de données primaires structurées », dans Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (dir.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, p. 19-61.

- ESCAYOLA, Inès (2000). *Étude quantitative et qualitative de 45 emprunts de sens dans sept types de discours québécois*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.
- FOREST, Jean (2008). *Le grand glossaire des anglicismes du Québec*, Montréal, Triptyque.
- GUÉRIN, Emmanuelle (2008). « Le “français standard” : une variété située? », dans Jacques Durand, Benoît Habert et Bernard Laks (dir.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF’08*, consulté le 10 juin 2014. <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08250.pdf>
- HÖFLER, Manfred (1976). « Zur Verwendung von *anglicisme* als Indiz puristischer Haltung im *Petit Robert* », *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, vol. 86, n° 4, p. 334-338.
- HUMBLEY, John (2008). « Emprunts, vrais et faux, dans le *Petit Robert 2007* », dans Jean Pruvost (dir.), *Dictionnaires et mots voyageurs. Les 40 ans du Petit Robert. De Paul Robert à Alain Rey*, Éragny-sur-Oise, Éditions des Silves, p. 221-238.
- KOCH, Peter et Wulf ÖSTERREICHER (2001). « Langage parlé et langage écrit », dans Günter Holtus, Michael Metzeltin et Christian Schmitt (dir.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 1, n° 2, p. 584-627.
- LAMBERT, Frédéric (2009). « Les noms des langues chez les Grecs », *Histoire Epistémologie Langage*, vol. 31, n° 2, p. 15-28.
- LAMONTAGNE, Linda (1996). *La conception de l’anglicisme dans les sources métalinguistiques québécoises de 1800 à 1930*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique.
- LARRIVÉE, Pierre (2009). *Les Français, les Québécois et la langue de l’autre*, Montréal, L’Harmattan.
- LEHOUX-JOBIN, Étienne (2015). *Le Révélateur linguistique*, consulté le 21 mai 2015, <https://lerevelateur.etiennelj.com/>.
- LOUBIER, Christiane (2003). *Les emprunts : traitement en situation d’aménagement linguistique*, Montréal, Office québécois de la langue française.
- (2011). *De l’usage de l’emprunt linguistique*, Montréal, Office québécois de la langue française.
- MALTAIS, Johanne (1989). *La place et la conception du français québécois dans les travaux terminologiques de l’Office de la langue française*, thèse de doctorat, Université Laval.
- (1990). « L’anglicisme », *Québec français*, vol. 77, p. 86-87.
- MARESCHAL, Geneviève (1989). *Étude typologique et comparative de l’anglicisation et des anglicismes dans quatre aires de la francophonie*, thèse de doctorat, Université Laval.
- (1994). « Étude typologique et comparative de l’anglicisation et des anglicismes dans quatre aires de la francophonie », dans Maurice Pergnier (dir.), *Actes du colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique*, Québec, Office québécois de la langue française, p. 25-37.
- MARTEL, Claude, Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE et Marie-France LANGLOIS (2001). « Les textes journalistiques québécois sont-ils “envahis” par les emprunts critiqués à l’anglais? », *Terminogramme*, vol. 97-98, p. 47-71.
- MOSCOVICI, Serge (1991). « Le hasard du sens commun », dans Émile Noël (dir.), *Le hasard aujourd’hui*, Paris, Éditions du Seuil, p. 11-23.
- OED Online *Oxford English Dictionary Online* [édition mise à jour en continu], Oxford University Press, consulté le 13 mai 2015. <https://www.oed.com/>
- PAQUET-GAUTHIER, Myriam (2015). *Sens influencés de l’anglais en français au Québec : utilisation, perception et intégration*, mémoire de maîtrise, Université Laval.

https://www.researchgate.net/publication/287646599_Sens_influences_de_l'anglais_en_francais_au_Quebec_utilisation_perception_et_integration

- PAQUET-GAUTHIER, Myriam et Suzie BEAULIEU (2015). « Can language classrooms take the multilingual turn? », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 37, n° 2, p. 167-183. <https://doi.org/10.1080/01434632.2015.1049180>
- PAQUOT, Annette (1988). *Les Québécois et leurs mots. Étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- POIRIER, Claude (1978). « L'anglicisme au Québec et l'héritage français », *Travaux de linguistique québécoise*, vol. 2, p. 43-106.
- (1980). « Le lexique québécois : son évolution, ses composantes », dans René Bouchard (dir.), *Culture populaire et littératures au Québec*, Saratoga, Anma Libri, p. 43-80.
- (1994). « L'anglicisme dans les dictionnaires de langue québécois : le point de vue de l'équipe du Trésor de la langue française au Québec », dans Pierre Martel, Hélène Cajolet-Laganière et Linda Pépin (dir.), *Actes du colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique*, Québec, Office québécois de la langue française, p. 223-246.
- (1995). « Les variantes topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois », dans Michel Francard et Danièle Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 13-56.
- POIRIER, Claude, et Gabrielle SAINT-YVES (2002). « La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930 : les conséquences d'un mythe », *Cahiers de lexicologie*, vol. 80, p. 55-76.
- REMYSEN, Wim (2013a). « Décrire le français en usage au Québec dans un dictionnaire, oui, non, peut-être...? Le discours des chroniqueurs de langage au sujet de la lexicographie québécoise et française », *Repères DoRiF*, vol. 2, n° 2, *Autour du français québécois : perspectives (socio-)linguistiques et identitaires*. <http://www.dorif.it/reperes/wim-remysen-decrire-le-francais-en-usage-au-quebec-dans-un-dictionnaire-oui-non-peut-etre-le-discours-des-chroniqueurs-de-langage-au-sujet-de-la-lexicographie-quebecoise-et-francaise/>
- (2013b). « Le rôle des dictionnaires français dans le discours normatif d'Étienne Blanchard, chroniqueur de langue », *Revue de linguistique romane*, vol. 77, n° 307-308, p. 517-540.
- ROCHETTE, Bruno (2009). « Les noms de la langue en latin », *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 31, n° 2, p. 29-48.
- SAINT, Elizabeth C. (2013). « Les attitudes à l'égard de l'emprunt à l'anglais au Québec et en France : le cas du domaine informatique », *Communication, lettres et sciences du langage*, vol. 7, n° 1, p. 87-101.
- SAINT-YVES, Gabrielle (2006). « L'Anglicisme ou le *mea culpa* des Québécois : éclairage historique », *The French Review*, vol. 80, n° 2, p. 354-369.
- VINAY, Jean-Paul et Jean DARBELNET (1977). *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*, nouvelle édition revue et corrigée, Montréal, Beauchemin.
- VINCENT, Diane (2007 [2009]). « Corpus, banques de données, collections d'exemples. Réflexions et expériences », *Cahiers de Linguistique. Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française*, vol. 33, n° 2, p. 81-96.
- Trésor de la langue française informatisé* (TLFi), Analyse et traitement informatique de la langue française, Nancy, Université de Lorraine. <http://atilf.atilf.fr/>

Ouvrages et inventaires qui ont servi à la constitution des corpus

- BDS : *Banque de données textuelles de Sherbrooke*, Centre d'analyse et de traitement du français québécois, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, consultée le 10 juin 2014. <https://catfran.flsh.usherbrooke.ca/catifq/bdts/index.htm>
- CFPQ : Dostie, Gaétane et coll. (2006). *Corpus de français parlé au Québec*, Centre d'analyse et de traitement du français québécois, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, consulté le 10 juin 2014. <https://applis.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/>
- Colpron2007 : FOREST, Constance et Denise BOUDREAU (2007). *Dictionnaire des anglicismes le Colpron*, 4^e édition, Montréal, La Chenelière.
- DETC2006 : PARMENTIER, Michel (2006). *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DQF2003 : MENEY, Lionel (2003 [1999]). *Dictionnaire québécois-français : pour mieux se comprendre entre francophones*, 2^e édition revue et corrigée, Montréal, Guérin.
- FB2000 : GUILLOTON, Noëlle et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE (2000). *Le français au bureau*, Québec, Les Publications du Québec.
- Gabi2006 : GABORIEAU, Antoine (2006). *Le petit Gabi : dictionnaire des anglicismes*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines.
- GGAQ2011 : FOREST, Jean (2011 [2007]). *Le grand glossaire des anglicismes du Québec*, édition revue et augmentée, Montréal, Triptyque.
- LDFM2004 : ROUX, Paul (2004 [1997]). *Lexique des difficultés du français dans les médias*, 3^e édition, Montréal, Éditions La Presse.
- Multi2009 : DE VILLERS, Marie-Éva (2009 [1988]). *Multidictionnaire de la langue française*, 5^e édition, Montréal, Québec Amérique.
- NA2006 : LAURIN, Jacques (2006). *Nos anglicismes : 2300 mots et expressions à corriger*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- NPR2013 : *Le Nouveau Petit Robert* (2013). REY-DEBOVE, Josette et Alain REY (dir.), Paris, Dictionnaires Le Robert.
- PDQ2010 : D'APOLLONIA, François (2010). *Le petit dictionnaire des québécismes. Anglicismes, archaïsmes, dialectalismes et néologismes*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- PFPE2007 : CHOUINARD, Camille (2007 [2001]). *1500 pièges du français parlé et écrit*, nouv. éd. augmentée, Montréal, Éditions La Presse.
- PLI2013 : *Le Petit Larousse illustré* (2013). JEUGE-MAYNART, Isabelle (dir.), Paris, Larousse.
- PFC : *Phonologie du Français contemporain*, consulté le 10 juin 2014. <https://www.projet-pfc.net/>
- Usito2013 : *Usito Dictionnaire* (2013). CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, Pierre MARTEL et Chantal-Édith MASSON (dir.), Sherbrooke, Université de Sherbrooke et Delisme, consulté le 10 juin 2014. <https://usito.usherbrooke.ca/>
- VocabulAIDE2009 : CARDINAL, Pierre (2009). *Le vocabulAIDE : influences de l'anglais, vraies et prétendues, et usages en transition*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

Annexe 1. Corpus d'attestations lexicographiques 1968-2009

Liste des ouvrages utilisés pour sélectionner les unités lexicales à l'étude.

Banque de dépannage linguistique, Office québécois de la langue française.
www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html

CARDINAL, Pierre (2009). *Le vocabulAIDE : influences de l'anglais, vraies et prétendues, et usages en transition*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

COLPRON, Gilles (1970). *Les anglicismes au Québec : répertoire classifié*, Montréal, Beauchemin.

— (1982). *Dictionnaire des anglicismes*, Montréal, Beauchemin.

DAGENAIS, Gérard (1967). *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Québec et Montréal, Pedagogia.

— (1990). *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Québec et Montréal, Pedagogia.

DE VILLERS, Marie-Éva (1988). *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Québec Amérique.

— (1997). *Multidictionnaire de la langue française*, 3^e édition, Montréal, Québec Amérique.

DULONG, Gaston (1968). *Dictionnaire correctif du français au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

FOREST, Constance et Denise BOUDREAU (2007). *Dictionnaire des anglicismes le Colpron*, 4^e édition, Montréal, La Chenelière.

FOREST, Jean (2008). *Le grand glossaire des anglicismes du Québec*, Montréal, Triptyque.

HÉBERT, Pierre (1983). *Répertoire d'anglicismes*, Montréal, Guérin.

Le Tableau 1 présente les sens critiqués décrits dans le corpus d'attestations lexicographiques 1968-2009 pour chaque unité lexicale à l'étude.

Tableau 1. Sens critiqué des unités lexicales dans le corpus d'attestations lexicographiques (1968-2009)

Unité lexicale	Sens critiqué
<i>académique</i>	« scolaire, universitaire », « pédagogique »
<i>admission</i>	« entrée physique dans un lieu »
<i>alternative</i> (n. f.)	« chacune des possibilités parmi lesquelles on peut choisir »
<i>application</i>	(en particulier, dans la locution <i>faire application</i>) « candidature »
<i>audience</i>	« auditoire, public »

Annexe 2. Corpus lexicographique 2000-2013

Titres des ouvrages composant le corpus lexicographique 2000-2013, suivis entre crochets des sigles utilisés dans le texte et les tableaux. Les références complètes de ces ouvrages sont données en bibliographie.

Ouvrages normatifs :

- *Le français au bureau* (5^e édition, 2000) [FB2000]
- *Dictionnaire québécois-français* (2^e édition, 2003) [DQF2003]
- *Lexique des difficultés du français dans les médias* (3^e édition, 2004) [LDFM2004]
- *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais* (2006) [DETCA2006]
- *Le Petit Gabi* (2006) [Gabi2006]
- *Nos anglicismes* (2006) [NA2006]
- *Dictionnaire des anglicismes Le Colpron* (4^e édition, 2007) [Colpron2007]
- *1500 pièges du français parlé et écrit* (nouv. éd. augmentée, 2007) [PFPE2007]
- *Le VocabulAIDE* (2009) [VocabulAIDE2009]
- *Le petit dictionnaire des québécismes* (2010) [PDQ2010]
- *Le grand glossaire des anglicismes du Québec* (2011) [GGAQ2011]
- *Banque de dépannage linguistique* [BDL]

Dictionnaires produits au Québec :

- *Multidictionnaire de la langue française* (5^e édition, 2009) [Multi2009]
- *Dictionnaire Usito* (2013) [Usito2013]

Dictionnaires produits en France :

- *Le Nouveau Petit Robert* (2013) [NPR2013]
- *Le Petit Larousse illustré* (2013) [PLI2013]

Annexe 3. Résultats des analyses dans les corpus de productions authentiques

Le Tableau 2 donne le total d'occurrences de chaque UL dans les quatre corpus de productions authentiques, leur fréquence relative (*total d'occurrences UL / total d'occurrences-mots corpus x 100 000*), le nombre d'occurrences comptées comme du « bruit » (extraits en anglais, noms d'entreprises, titres de lois ou de programmes, etc.) et le total d'occurrences retenues pour l'analyse dans chaque corpus. Pour les corpus PFC et CFPQ, les chiffres entre crochets renvoient aux occurrences exploitables, mais non utilisées. Les zones grisées correspondent aux données de corpus écartées de l'analyse présentée dans la section 3.3.

Tableau 2. Total d'occurrences retenues pour chaque unité lexicale dans les corpus de productions authentiques

Unité lexicale	Corpus	Total d'occ.	Fréq. UL x 100 000	Bruit	Occ. retenues
<i>académique</i>	ÉSo	926	0,322	70	856
	ÉSp	61	0,158	2	59
	PFC	5	0,466	0	0 [5]
	CFPQ	4	0,847	0	0 [4]
<i>admission</i>	ÉSo	2454 [2517]	0,874	270	2184
	ÉSp	73	0,190	30	43
	PFC	3	0,280	0	0 [3]
	CFPQ	0	0	0	0
<i>alternative (n. f.)</i>	ÉSo	1771 [3114]	1,081	335	1436
	ÉSp	207	0,538	1	206
	PFC	1	0,093	1	0
	CFPQ	2	0,424	2	0
<i>application</i>	ÉSo	3617 [6127]	2,127	71	3546
	ÉSp	716	1,860	25	691
	PFC	5	0,466	0	0
	CFPQ	0	0	0	0
<i>audience</i>	ÉSo	3521 [6245]	2,168	189	3332
	ÉSp	88	0,229	1	87
	PFC	0	0	0	0
	CFPQ	0	0	0	0

Le Tableau 3 présente les résultats obtenus pour l'analyse des cinq UL en contexte dans les corpus ÉSo et ÉSp. Le nombre d'occurrences du SC est suivi entre parenthèses du pourcentage représenté par le SC sur le total d'occurrences retenues.

Tableau 3. Pourcentage d'occurrence des sens critiqués (occ. SC) pour les unités lexicales à l'étude dans les corpus de français écrit soigné (ÉSo) et de français écrit spontané (ÉSp)

Unité lexicale	Corpus	Occ. retenues.	Occ. SC (%)
<i>académique</i>	ÉSo	856	682 (79,7)
	ÉSp	59	52 (88,1)
<i>admission</i>	ÉSo	2184	466 (21,3)
	ÉSp	43	7 (16,3)
<i>alternative</i> (n. f.)	ÉSo	1436	1357 (94,5)
	ÉSp	206	202 (98,1)
<i>application</i>	ÉSo	3546	12 (0,3)
	ÉSp	691	53 (7,7)
<i>audience</i>	ÉSo	3332	34 (1,0)
	ÉSp	87	12 (13,8)

Annexe 4. Description des sens critiqués dans le corpus lexicographique 2000-2013

Le Tableau 4 renvoie aux marques ou remarques accompagnant le SC de chaque UL dans le corpus lexicographique 2000-2013. L'absence du SC dans la nomenclature d'un ouvrage donné est signalée par une case vide. Les significations des sigles utilisés dans ce tableau sont les suivantes :

- **A** = anglicisme
- **AR** = archaïsme
- **AS** = anglicisme sémantique
- **C** = calque
- **E** = emprunt, de l'anglais (critiqué)
- **ES** = emprunt sémantique, influence de l'anglais
- **MI** = mauvaise interprétation du sens critiqué
- **(MI)** = mauvaise interprétation d'un sens critiqué autre que celui présenté au Tableau 1, Annexe 1
- **NS** = forme ou sens fautif à éviter, raison non spécifiée
- **R** = régionalisme (Canada, Québec, France, Suisse, Belgique, etc.)
- **SNC** = sens décrit, mais non critiqué

Tableau 4. Description des sens critiqués dans le corpus lexicographique 2000-2013

Titre	<i>académique</i>	<i>admission</i>	<i>alternative</i>	<i>application</i>	<i>audience</i>
FB2000	NS	NS	NS	NS	
DQF2003	A, R	C		C	E, AR
LDFM2004	A, R	NS	ES	NS	NS
DETCA2006	A	A		A	
Gabi2006	A	A, (MI)	A, MI	A	A
NA2006	A	A			
Colpron2007	AS	AS	AS	AS	AS
PFPE2007	NS, R	A, (MI)	NS	C	
VocabulAIDE2009	ES, R			ES	
PDQ2010	AS, R	AS	AS	AS	AR, AS
GGAQ2011	A	A	A	A	A
BDL	AS	AS	AS	AS	AS, AR
Multi2009	AS	AS	AS	AS	AS
Usito2013	AS	AS	AS	AS	AS
NPR2013	R		E		SNC
PLI2013	R, NS		NS		

Annexe 5. Emploi de sens « non standard » pour l'unité lexicale *admission*

Le Tableau 5 présente l'utilisation du sens critiqué et des sens non décrits (sens « non standard ») pour l'UL *admission* dans les corpus ÉSo et ÉSp. Le nombre d'occurrences pour chaque sens est suivi entre parenthèses du pourcentage que représente ce sens sur le total d'occurrences retenues dans chaque corpus.

Tableau 5. Occurrences des sens « non standard » pour *admission*

Corpus	Occ. SC (%)	« confinement, personne confinée » occ. (%)	« aveu, confession » occ. (%)	Total sens « non standard » (%)
ÉSo	466 (21,3 %)	191 (8,8 %)	177 (8,1 %)	(38,2 %)
ÉSp	7 (16,3 %)	2 (4,7 %)	0	(20,9 %)

Annexe 6. Exemples tirés des corpus

Tous les exemples sont retranscrits tels qu'ils apparaissent dans les corpus, sauf pour le soulignement que nous avons ajouté pour faire ressortir un élément particulier.

- (1) **SC** : Elle doit terminer son cursus académique à l'école aux adultes, parce que le Ritalin lui a carrément scrapé le cerveau... [corpus ÉSp]
- (2) **SNC** : Même s'il a été peint antérieurement, soit en 1916, le *Bosquet de bouleaux, automne* de Tom Thomson s'éloigne de la manière picturale académique avec ses formes schématisées et ses coloris hardis. [corpus ÉSo, 2007]
- (3) **SC** : Rappelons que l'admission est gratuite. [corpus ÉSo, 2012]
- (4) **SNC** : Je suis étudiante et... impossible ! Payer les frais d'admission, le transport en commun, l'auto pour aller travailler pcq le transport se rends pas, fourniture scolaire, bouffe, etc ! [corpus ÉSp]
- (5) **(Sens « fait de confiner une personne dans un lieu; par méton., la personne confinée »)** : 84 % des admissions sont de nouvelles admissions, c'est-à-dire des gens qui n'avaient pas été admis dans une prison fédérale auparavant. [corpus ÉSo, 2012]
- (6) **(Sens « aveu, confession »)** : Tous les moyens doivent être pris pour transporter le débat à Ottawa pour obtenir enfin une admission dans un premier temps, de l'existence d'une adéquation entre les revenus des provinces et leurs obligations. [corpus ÉSo, 2002]
- (7) **[Usito2013] 1 Action d'admettre qq; fait d'être admis**. Admission dans un cégep, à un examen. Admission dans un centre hospitalier.
- (8) **[PFPE2007]** [Admission] est français, mais il a d'autres sens comme : fait d'admettre (l'admission d'une faute), fait d'être admis, etc.
- (9) **[Gabi2006]** le fr[ançais] st[andard] accepte l'admission d'une erreur.
- (10) **SC** : Le discours de M. Obama était d'autant plus vigoureux qu'il entend rester la meilleure alternative à Hillary Clinton, alors que, plus discrètement, le troisième homme de la course, l'ex-candidat à la vice-présidence John Edwards, le menace de plus en plus. [corpus ÉSo, 2007]
- (11) **SNC** : Nicolas Sarkozy a évoqué lundi la possibilité d'une escalade militaire, en la réprouvant, quand il a prôné l'approche diplomatique pour échapper à une alternative catastrophique : la bombe iranienne ou le bombardement de l'Iran. [corpus ÉSo, 2007]
- (12) **[PFPE2007]** Dans l'usage actuel, en effet, ALTERNATIVE est devenu synonyme de SOLUTION DE RECHANGE. [...] Au Québec, plusieurs personnes consultées, y compris quelques journalistes, ne connaissent que [ce] sens.
- (13) **[BDL]** Toujours employé au singulier, il [*alternative*] peut être remplacé par...

- (14) **[Multi2009]** [...] le mot français signifie un ensemble de deux éventualités et doit être utilisé au singulier. Au pluriel, on emploiera les mots *choix, issue, possibilité, voie*.
- (15) **[Colpron2007]** [...] une alternative comporte deux possibilités, deux alternatives signifient donc quatre possibilités.
- (16) **[GGAQ2011]** anglicisme : *Alternative, une*. Terme français : *solution de rechange*. anglicisme : *Alternatives, deux*. Terme français : *un choix*.
- (17) **[Gabi2006]** Le fr[ançais] st[andard] accepte : L'alternative, c'est de déclarer faillite. *Alternative* ne s'emploie qu'au singulier.
- (18) **SNC** : Notre emploi ne se limite pas aux soins des enfants et à l'application du programme éducatif. [corpus ÉSo, 2012]
- (19) **SC** : [prénom] tu fait vraiment pitier va faire application au poste canada ils sont riches les facteurs. [corpus ÉSp]
- (20) **SNC** : À sa sortie de la salle d'audience devant une poignée de journalistes, M. Girard s'est dit en paix avec sa sentence, bien qu'il l'ait trouvée « quand même sérieuse ». [corpus ÉSo, 2012]
- (21) **SC** : y en a dans l'audience qui riait pas / revisionnez, vous allez les voir. [corpus ÉSp]
- (22) **[LDFM2004]** Ce mot [audience] ne désigne pas en français l'« ensemble des personnes qui écoutent ». Le mot juste est *auditoire*.

De l'utilisation du vernaculaire dans la chanson pour revendiquer son acadianité

Élisa SANCE
University of Maine
elisa.sance@maine.edu

Résumé

Les artistes acadiens exportent aujourd'hui leur musique au-delà des frontières de l'Amérique du Nord. De nombreux artistes, auteurs, compositeurs et interprètes expriment leur acadianité en faisant usage de leur vernaculaire. Le chiac et les autres variétés de français acadien deviennent alors l'emblème de leur acadianité. Notre étude s'intéresse tout particulièrement aux chansons produites par des artistes acadiens contemporains. Nous nous efforçons dans cette étude d'évaluer l'importance de l'emploi de variétés de français acadien, et notamment de vernaculaires mêlant l'anglais et le français, dans l'affirmation de l'identité acadienne. La société acadienne contemporaine est largement bilingue et multiculturelle, ce qui à terme peut présenter un danger pour la préservation de la culture et des traditions acadiennes. Le but de cette étude est de dresser un tableau de la façon dont les artistes acadiens expriment leur identité à travers l'usage de la langue, et de mesurer leur impact sur le public francophone.

Mots-clés : Acadie, français, vernaculaire, identité, chanson

Abstract

Acadian artists export their music beyond the limits of Francophone North America. Numerous singers and songwriters use their vernacular to claim their Acadian identity. Chiac and other Acadian vernaculars become the symbol of their Acadian identity. Our study is particularly focused on songs created by contemporary Acadian artists. Our goal is to evaluate the significance of the use of Acadian vernaculars, and especially vernaculars influenced by English, in one's claim of his or her Acadian identity. The contemporary Acadian society has been found to be largely bilingual and multicultural, which in the end threatens the survival of Acadian culture and traditions. Our purpose with this study is to get a sense of how Acadian artists express their identity through their use of language, and to assess their impact on the francophone public.

Keywords: Acadia, French, vernacular, identity, song

Remerciements

Nous souhaitons remercier la professeure Jane Smith qui nous a initiée à la linguistique et avec qui nous avons travaillé sur le français acadien. Nous souhaitons également remercier plus largement le département de Modern Languages and Classics de l'Université du Maine, ainsi que le Centre d'études canadiennes à Orono, pour leur soutien.

Les Acadiens sont des descendants de francophones, originaires du centre et de l'ouest de la France, qui se sont installés en Amérique du Nord au début du XVII^e siècle. Les efforts de standardisation de la langue française en France n'en étaient alors qu'à leurs débuts; la signature de l'édit de Villers-Cotterêts, qui a fait du français la langue de l'administration, date de 1539 et l'Académie française, quant à elle, a été créée en 1634. La base à partir de laquelle le français acadien a évolué est donc différente de celle qui a donné le français dit standard. Ceci explique que l'on trouve encore aujourd'hui, dans le français acadien, des mots anciens appelés archaïsmes, mais également des régionalismes issus, par exemple, de la région du Poitou-Saintonge (Jagueneau et Péronnet, 2003).

De nos jours, tous les Acadiens ne parlent pas français. L'usage de la langue française a néanmoins toujours sa place dans la construction et le maintien de l'identité acadienne, bien que le rapport à la langue prenne désormais différentes formes (Keppie, 2011, p. 205). Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, on observe une insécurité linguistique grandissante et un rapport ambivalent à la langue, tantôt positif, tantôt négatif, relatif notamment à l'usage d'archaïsmes et à l'influence de l'anglais sur le français acadien (Boudreau, 2009, p. 443). L'évolution de la société acadienne, dans le contexte de la mondialisation, remet également en cause la question de l'identité linguistique, comme le montre l'étude réalisée par Christine Dallaire (2003) lors des jeux francophones, notamment les jeux de l'Acadie, où les interviews des jeunes participants montrent une tendance à préférer s'identifier comme étant une personne bilingue, évoluant dans un contexte multiculturel. Christina Keppie (2011, p. 206) souligne également cette évolution où la langue française n'est plus le premier marqueur de l'identité acadienne, celui-ci ayant été remplacé par le concept plus abstrait de diversité.

Néanmoins, de nombreux artistes s'attachent aujourd'hui à revendiquer leur acadianité par l'usage du français acadien, alors même que le système scolaire et le monde du travail poussent de plus en plus les jeunes Acadiens francophones à abandonner leur vernaculaire pour employer un français plus standardisé.

Pour cette étude, nous allons tout d'abord nous intéresser aux particularités du français acadien. Puis, nous examinerons quelques exemples de l'usage de la langue comme outil pour revendiquer son acadianité dans la chanson. Enfin, nous terminerons par une courte réflexion concernant la réception des langues régionales et du français acadien dans les médias.

1. Particularités du français acadien

Du fait de la diaspora acadienne, post-déportation, on retrouve de nombreuses variétés de français acadien au nord-est du continent américain – la majorité des Acadiens sont aujourd'hui installés dans les provinces maritimes du Canada, au Québec et en Nouvelle-Angleterre, principalement dans le nord de l'état du Maine. Ces variétés de français acadien ont évolué différemment du fait de l'isolement relatif des multiples communautés acadiennes francophones. Ainsi, on a pu observer des différences notoires entre communautés, et ce parfois en dépit d'un faible éloignement géographique. Ces différences sont fonction de plusieurs facteurs, liés notamment à l'activité professionnelle ainsi qu'à l'exposition, ou non, à d'autres variétés de français. Les principaux facteurs dans l'évolution de cette langue sont : l'éducation, le contact avec l'anglais ou les langues amérindiennes, le contact avec des locuteurs d'autres variétés de français et le contexte de l'usage de la langue (Beaulieu et

Cichocki, 2009; Boudreau et Gadet, 1998; Chichocki et Beaulieu, 2011; Fox et Smith, 2007; King, Nadasdi et Butler, 2004).

Le français acadien a ceci de particulier qu'il a évolué loin de l'influence de la norme dictée par l'Académie française, et ce, jusqu'à une période relativement récente. De ce fait, il a conservé des traits linguistiques considérés comme archaïques, que l'on ne retrouve plus dans d'autres variétés de français ayant été en contact prolongé avec un français normatif, ou français standard, comme le français québécois par exemple (Comeau et King, 2011, p. 181). C'est dans les communautés acadiennes les plus conservatrices qu'on peut observer la survivance du plus grand nombre d'archaïsmes. En effet, leur disparition est étroitement liée à l'exposition aux autres variétés de français, et notamment au français normatif, enseigné à l'école (Beaulieu et Cichocki, 2009, p. 220; King, Nadasdi et Butler, 2004, p. 253).

Les archaïsmes ne sont pas les seules particularités linguistiques du français acadien. Du fait de l'omniprésence de l'anglais, il est très fréquent d'observer des emprunts, des alternances de code, des calques de l'anglais au français et des anglicismes de sens dans les différentes variétés de français acadien. Cette influence de l'anglais, quand elle existe, est très souvent connotée de façon négative par les Acadiens eux-mêmes (Comeau et King, 2011, p. 183) et par d'autres francophones également. Parler un mélange d'anglais et de français, ou « franglais » est perçu par beaucoup d'entre eux comme étant le symbole d'une aliénation linguistique affirmant la suprématie de la langue anglaise, mais aussi comme étant un « ghetto linguistique qui risque d'isoler les Acadiens des autres francophones » (Boudreau et Gadet, 1998, p. 58). Le chiac, parlé dans la région de Moncton au Nouveau-Brunswick, est un exemple de ce type de vernaculaire, qui mêle l'anglais au français acadien. Cette influence se retrouve également dans de nombreux autres vernaculaires parlés par les Acadiens, et comme pour le joual au Québec, le chiac est devenu un terme générique sous lequel on regroupe beaucoup de vernaculaires acadiens mêlant l'anglais au français.

Le français standard pose problème aussi « puisqu'il est perçu comme allant à l'encontre des normes communautaires, notamment par les locuteurs qui emploient un français plus archaïsant » (Boudreau et Gadet, 1998, p. 57). Le français standard participe donc grandement à l'insécurité linguistique des Acadiens, notamment du fait du manque d'accès à une éducation publique en français, entre le XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle (King, 2013, p. 8). Annette Boudreau et Françoise Gadet (1998, p. 55) rappellent également que, jusqu'à une date récente, la transmission de la langue française en Acadie s'est faite « de façon limitée, surtout familiale ». Ce mode de transmission encourage la multiplication des vernaculaires, où chaque famille ou communauté apporte ses propres variations à la langue de base, contribuant à la richesse des vernaculaires, mais restreignant alors leur usage en dehors de la communauté, ce qui ne fait qu'amplifier l'insécurité linguistique de leurs locuteurs.

Annette Boudreau, dans son article « La linguistique en Acadie : pour qui, pourquoi? » (2006), rappelle l'importance, dans l'enseignement des langues, de préciser l'origine des archaïsmes et d'expliquer d'où viennent les normes. Elle préconise de négocier entre : « l'uniformisation, pour permettre la communication la plus large possible, et la différenciation, pour affirmer leur singularité » (Boudreau, 2006, p. 108). Certains artistes participent également à la légitimation du français acadien, en utilisant leur vernaculaire comme symbole identitaire (Boudreau, 2006; Boudreau et Gadet, 1998).

2. Quelques exemples de l'usage de la langue comme outil pour revendiquer son acadianité

Après de nombreuses décennies de dénigrement et d'abandon forcé des vernaculaires acadiens en faveur de l'anglais ou d'un français plus normatif, on observe depuis les années 1960 un retour non seulement à la langue, mais également aux traditions et à la culture acadiennes, tout en les adaptant à la vie moderne. Il s'agit notamment de rompre avec l'image, depuis longtemps dépassée, d'un peuple acadien composé majoritairement de paysans et de pêcheurs, et de donner à l'Acadie un visage neuf, moderne, qui représente mieux la réalité des Acadiens aujourd'hui. Aussi, des auteurs-compositeurs acadiens comme Angèle Arsenault, Marie-Jo Thériou, Lisa LeBlanc, Michel Thériault ou encore le groupe Radio Radio n'hésitent pas à employer leur français dans leurs chansons, ce qui met en avant leur identité acadienne. Pour illustrer ce propos, nous avons sélectionné, parmi plusieurs chansons, quelques exemples qui illustrent différents traits linguistiques typiques du français acadien évoqués dans la première partie de notre exposé. La sélection des exemples a été faite parmi un corpus de chansons écrites par divers artistes de différentes générations et dont les chansons sont interprétées souvent lors d'événements pour la promotion de l'Acadie (Congrès mondial acadien, festivals, émissions télévisées, etc.).

Dans sa chanson « Évangéline Acadian Queen », Angèle Arsenault (1977) a évoqué, à sa façon, l'histoire d'Évangéline, l'héroïne créée par l'américain Longfellow et devenue un symbole pour les Acadiens au XIX^e siècle. Elle y emploie des expressions régionales typiques du français nord-américain, comme « ils étaient riches en maudit » ou « Asteur », et utilise des tournures de phrase qui seraient considérées grammaticalement incorrectes en français standard, comme : « Oui, mais trompez-vous pas, a vient pas des États ». En français standard, cette phrase s'écrit « Oui, mais ne vous y trompez pas, elle ne vient pas des États-Unis ». Angèle Arsenault, décédée tout récemment, était originaire de l'Île-du-Prince-Édouard et parlait un français où l'anglais avait une influence plutôt réduite, contrairement à d'autres artistes.

Marie-Jo Thériou est originaire de la ville Moncton au Nouveau-Brunswick, berceau du chiac, et parle un français différent de celui d'Angèle Arsenault. Sa chanson *À Moncton* (Thériou, 1995) est un bon exemple d'une chanson écrite en chiac. Dans cette chanson, l'utilisation du chiac est d'ailleurs le seul marqueur de l'identité acadienne de l'interprète. En effet, le thème de la chanson est universel; il s'agit du monologue de quelqu'un qui se sent seul et a besoin de parler à un ami. Mais quand elle chante : « moi j'feel ben stuck icitte » ou « I hope qu'j'te bother pas », l'utilisation du chiac nous renseigne quant à l'origine du locuteur, puisque le chiac est une variété de français acadien parlée dans la région de Moncton. Les contractions de « je » et de « que » sont des contractions très communes à l'oral en français. On remarque également la transformation du mot « bien » en « ben » et l'emploi d'« icitte » pour « ici », qui sont typiques du français nord-américain. Les verbes employés sont des emprunts à l'anglais : « to feel stuck » pour « se sentir coincé(e) ou pris(e) au piège », « to hope » pour « espérer » et « to bother » pour « déranger ». Ces verbes sont intégrés au français acadien et en respectent les règles morphologiques.

Le groupe Radio Radio, dont les membres sont originaires de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, a également recours à de nombreux emprunts de l'anglais dans leur

français, comme ils le revendiquent dès le début de leur chanson « Bingo » issue de l'album *Cliché Hot* (Comeau, Malenfant et Doucet, 2008) :

L'accent que j'parle
Mon slang c'est l'chiac
Entouré d'anglais, damn
Donne-moi d'la slack

En se réclamant d'un accent et d'un argot – « mon slang c'est l'chiac » – dès le début de leur chanson, les membres du groupe affirment leur acadianité et justifient l'évolution de leur vernaculaire par l'omniprésence de l'anglais en Acadie.

Lisa LeBlanc chante également dans un vernaculaire qui mêle l'anglais au français, tout en traitant de thèmes universels. Dans ses chansons, on retrouve des calques, comme dans cet extrait d'*Aujourd'hui, ma vie c'est d'la marde* (LeBlanc, 2012a) : « À matin, mon lit simple fait sûr de me rappeler que je dors dans un lit simple » où l'expression « faire sûr de », pour « s'assurer de », vient de l'anglais « to make sure to ». On retrouve également des emprunts dans ses chansons, mais aussi des alternances de code et des anglicismes de sens, comme dans les extraits de la chanson *Motel* (LeBlanc, 2012b) : « Shower head qui hang, pus de pression dans la douche » pour « la pomme de douche qui pend » et « le ceiling leak depuis une couple d'années » pour « le plafond fuit depuis quelques années ».

Si l'anglais et le français sont combinés, dans ces quelques exemples de vernaculaires, ils ne le sont pas au hasard. Il y a en effet des règles à ces vernaculaires (ordre des mots, règles morphologiques, etc.), ce qui semble propice à leur légitimation. D'autres artistes acadiens choisissent, quant à eux, d'afficher leur bilinguisme, autre résultat de l'anglicisation des populations acadiennes. L'auteur, compositeur et interprète Lennie Gallant utilise l'anglais et le français dans sa chanson *Ouvrez les aboiteaux* (2009). Les couplets sont écrits en anglais, alors que le refrain est écrit en français. L'utilisation des deux langues rend cette chanson accessible à un plus large public. Le Congrès mondial acadien de 2014 a également fait le choix d'une chanson bilingue pour sa chanson thème *Mon tour de te bercer* (Chiasson, 2013). Le site Internet du congrès propose une version française et une version bilingue, où deux couplets de la version française ont été remplacés par deux couplets en anglais. Ceux-ci ne sont pas directement traduits du français et sont propres à la version bilingue.

Les paroles anglaises, bien que différentes, transmettent le message général de la chanson et résument, en quelque sorte, les autres couplets et le refrain qui restent en français dans les deux versions de la chanson. Le Congrès mondial acadien a choisi le français comme langue officielle. Cependant, on ne peut pas nier la réalité de l'anglicisation de la population acadienne. Aussi, cette célébration de l'acadianité propose des informations dans les deux langues, destinées à toucher un public large composé d'Acadiens francophones, d'Acadiens anglophones et de sympathisants venus de tous horizons.

Le bilinguisme peut également contribuer à la poésie d'une chanson, en jouant sur les sonorités par exemple. C'est le cas dans *Come Into My World* de Michel Thériault (2000). Son texte est rythmé par l'alternance entre le verbe anglais *to come* et la conjonction *comme*, en une sorte d'anaphore bilingue :

Come, come into my world
Come into my life

Comme, comme dans un vieux film
Ce serait sublime
Comme si j'étais Marlon
Et toi Marilyn

3. La réception du français acadien dans les médias

Les textes de Lisa LeBlanc ont fait couler beaucoup d'encre ces deux dernières années. Nous nous sommes donc concentrée plus particulièrement sur elle pour cette dernière partie. En 2013, l'artiste acadienne Lisa LeBlanc a reçu le prix du premier album francophone France Inter/Télérama. Dans un article paru le 12 juillet 2013 sur le site du magazine *Télérama* intitulé : « Lisa LeBlanc, le grain de folie venu d'Acadie », on peut lire : « Folk trash, textes ironiques, **langue étrange** et énergie folle : l'Acadienne Lisa LeBlanc poursuit sa conquête des cœurs français avec ce prix du premier album francophone France Inter / Télérama » (Lehoux, 2013a, nous soulignons). L'article poursuit en examinant de plus près cette fameuse « langue étrange » :

Quelle langue parle-t-elle? Le chiac. A savoir un mélange de (vieux) français et d'anglais, parlé surtout dans le sud du Nouveau Brunswick [*sic*], province canadienne d'où elle vient. Concrètement, si vous traversez une rue à ses côtés, Lisa risque de lâcher : « On a crossé la street... » Cet étrange dialecte – parfois difficile à comprendre – sonne à nos oreilles comme une matière mouvante, qui se réinvente en permanence et ouvre un champ lexical forcément plus large qu'une langue ordinaire. Une aubaine pour écrire des chansons? Lisa confirme : « Le chiac donne une liberté dans l'expression et un swing différent du français. » (Lehoux, 2013a)

Si le chiac est qualifié d'« étrange dialecte – parfois difficile à comprendre », on lui reconnaît un atout, celui d'offrir une plus grande liberté d'expression en ouvrant un « champ lexical forcément plus large qu'une langue ordinaire » (Lehoux, 2013a). Dans un autre article intitulé « On aime la tornade LeBlanc », paru le 26 octobre 2013, toujours sur le site Internet de *Télérama*, on insiste à nouveau sur le caractère de la langue de la chanteuse originaire du Nouveau-Brunswick, en insistant sur « l'incroyable inventivité de ses textes, écrits dans un français fort peu académique, mais d'une souplesse sans limites » (Lehoux, 2013b). On semble donc excuser ce français qui ne respecte pas toutes les règles dictées par l'Académie, parce qu'il offre davantage de possibilités dans le domaine créatif.

Pourtant, certains critiques québécois ne l'ont pas vu du même œil. Il faut dire que le contexte minoritaire du français au Canada n'est pas comparable à la situation de la France, et l'emploi d'une langue qui mêle l'anglais au français peut donc être légitimement source d'inquiétude dans les Amériques. Dans son article « Le chant du déclin » paru dans *Le Devoir* du 11 janvier 2013, le critique québécois Christian Rioux tient à faire savoir qu'il n'apprécie pas le langage fleuri de Lisa LeBlanc et notamment sa chanson *Aujourd'hui ma vie c'est d'la mardo*. Pierre Harel n'était pas convaincu non plus par cette chanson, jusqu'à ce qu'il entende ces mêmes paroles chantées à la radio et change radicalement d'avis comme il l'explique dans son article intitulé « Lisa la Bombe » paru en ligne sur le site *Canoe.ca* le 12 décembre 2012.

Le chiac fait polémique en Acadie aussi, mais comme le fait remarquer Lisa LeBlanc interrogée par André Péloquin dans une interview de janvier 2013 pour *Voir.ca* : « Devons-nous encore “défendre” le chiac ou le joual à notre époque? Il y en aura toujours pour dire

que le français doit être parlé d'une façon précise, pis je me suis dit "Too bad, ils vont passer manquer de belles affaires" ». Il est important toutefois de ne pas confondre l'expression artistique avec la langue de tous les jours. Marc-André Villard, professeur en biologie à l'université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, s'est exprimé à ce sujet dans la tribune « Libre opinion » du journal *Le Devoir* du 6 novembre 2012. Dans son article, il souligne que « certains voient dans ce phénomène un reflet de l'érosion de la culture francophone en Acadie tandis que d'autres y voient au contraire une affirmation de cette même culture ». Comme il le remarque, les artistes de la nouvelle chanson acadienne reflètent en partie la « soif de modernité des jeunes Acadiens » et montrent que l'Acadie a plus à offrir que son passé. Il rappelle également qu'il existe plusieurs niveaux de langue et que ceux-ci peuvent cohabiter sans mettre en danger la langue normative. Là où le chiac peut poser problème, selon lui, c'est lorsqu'il est le seul niveau de langue connu par ses locuteurs, ce qu'il résume bien à la fin de son billet : « Bien sûr, les jeunes Acadiens pourront citer les musiciens comme Lisa LeBlanc et revendiquer leur droit de s'exprimer en chiac, mais l'élite acadienne a le devoir de les rappeler à l'ordre quand ils en font leur seul et unique mode de communication. »

4. Conclusion

Les différences entre le français acadien et le français standard sont le reflet de l'histoire et de la situation linguistique actuelle du peuple acadien. Encore aujourd'hui, l'usage de vernaculaires ne fait pas l'unanimité et continue de générer des jugements de valeur. Pourtant, la richesse de la francophonie tient également dans la richesse des variations régionales de la langue française, témoin de l'histoire et de la culture des populations francophones. Par la nature de leur travail, les artistes du secteur de la musique contribuent à la circulation de leur langue et de leur culture et deviennent parfois des ambassadeurs de la langue dans un milieu minoritaire, même si ce n'est pas nécessairement une fin en soi. La musique est un médium très populaire auprès des jeunes et chanter en français acadien peut constituer un moyen parmi tant d'autres pour les jeunes et les moins jeunes de revendiquer leur acadianité et de faire connaître différentes facettes de la réalité des Acadiens aujourd'hui.

Bibliographie

- BEAULIEU, Louise et Wladyslaw CICHOCKI (2009). « Patrons sociolinguistiques chez trois générations de locuteurs acadiens », dans Monique Dufresne, Fernande Dupuis et Etleva Vocaj (dir.), *Historical Linguistics 2007: Selected Papers from the 18th International Conference on Historical Linguistics*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, p. 211-222.
- BOUDREAU, Annette (2006). « La linguistique en Acadie : pour qui, pourquoi? », dans Marie-Linda Lord (dir.), avec la collaboration de Mélanie Le Blanc, *L'émergence de la reconnaissance des études acadiennes : à la rencontre de Soi et de l'Autre*, Moncton, Association internationale des études acadiennes, p. 101-111.
- (2009). « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *The Canadian Journal of Linguistics / La Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3, p. 439-459.
- BOUDREAU, Annette et Françoise GADET (1998). « Attitudes en situation minoritaire, l'exemple de l'Acadie » dans Ambroise Queffélec (dir.), *Francophonies. Recueil d'études*

- offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier Érudition et Nice, Institut national de la langue française, p. 55-61.
- CICHOCKI, Władysław et Louise BEAULIEU (2011). « Factors contributing to the retention of traditional phonetic features in Acadian French », dans Piotr P. Chruszczewski et Zdzisław Waśnik (dir.), *Languages in Contact 2010. Philologica Wratislaviensia: Acta et Studia*, vol. 4, Wrocław, Philological School of Higher Education, p. 37-46.
- COMEAU, Philip et Ruth KING (2011). « Media representations of minority French: Valorization, identity, and the Acadieman phenomenon », *The Canadian Journal of Linguistics / La Revue canadienne de linguistique*, vol. 56, n° 2, p. 179-202.
- DALLAIRE, Christine (2003). « “Not just francophone”: The hybridity of minority francophone youths in Canada », *International Journal of Canadian Studies*, n° 28, p. 163-199.
- FOX, Cynthia A. et Jane S. SMITH (2007). « Recherches en cours sur le français franco-américain », *Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne*, n° 9, p. 120-137.
- HAREL, Pierre (2012, 12 décembre). « Lisa la Bombe » [vidéo], *canoe.ca*.
- JAGUENEAU, Liliane et Louise PERONNET (2003). « Lexique acadien et lexique poitevin-saintongeais : étude synchronique d’une “parente” », dans André Magord (dir.), avec la collaboration de Maurice Basque et Amélie Giroux, *L’Acadie plurielle. Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, Centre d’études acadiennes de l’Université de Moncton, p. 189-227.
- KEPPIE, Christina (2011). « Understanding the Meaning of Acadie », *Journal of Canadian Studies / Revue d’études canadiennes*, vol. 45, n° 1, p. 200-227.
- KING, Ruth (2013). *Acadian French in Time and Space: A study in Morphosyntax and Comparative Sociolinguistics*, Durham, Duke University Press.
- KING, Ruth, Terry NADASDI et Gary R. BUTLER (2004). « First-person plural in Prince Edward Island Acadian French: The fate of the vernacular variant je ...ons », *Language Variation and Change*, vol. 16, n° 3, p. 237-255.
- LEHOUX, Valérie (2013a, 12 juillet). « Lisa LeBlanc, prix du premier album France Inter / Télérama », *Télérama*. <https://www.telerama.fr/musique/lisa-leblanc-le-grain-de-folie-venu-d-acadie,95287.php>
- (2013b, 26 octobre). « Lisa LeBlanc, la tornade folk acadienne adoptée par la France », *Télérama*. <https://www.telerama.fr/musique/on-aime-la-tornade-leblanc,104123.php>
- PÉLOQUIN, André (2013, 11 janvier). « Lisa LeBlanc et les critiques... », *voir.ca*. <https://voir.ca/andre-peloquin/2013/01/11/lisa-leblanc-et-les-critiques/>
- RIOUX, Christian (2013, 11 janvier). « Le chant du déclin », *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/368161/le-chant-du-declin>
- VILLARD, Marc-André (2012, 6 novembre). « Libre opinion – Le chiac : tout mélanger », *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/363220/le-chiac-tout-melanger>

Annexe 1. Liste des chansons citées, par ordre d'apparition

ARSENAULT, Angèle (1977), « Évangéline, Acadian Queen », *Libre*.

THÉRIO, Marie-Jo (1995), « À Moncton », *Comme de la musique*.

COMEAU, Arthur, Gabriel Louis Bernard Malenfant et Jacques Alphonse Doucet (2008),
« Bingo », *Cliché Hot*.

LEBLANC, Lisa (2012a), « Aujourd'hui, ma vie c'est d'la marde », *Lisa LeBlanc*.

LEBLANC, Lisa (2012b), « Motel », *Lisa LeBlanc*.

GALLANT, Lennie (2009), « Ouvrez les aboiteaux », *Le Cœur hanté*.

CHIASSON, Samuel (2013), « Mon tour de te bercer », *Mon tour de te bercer*.

THÉRIAULT, Michel (2000), « Come into my world », *Mauvaise conduite*.

L'auto-nomination déshumanisante dans les témoignages concentrationnaires de Robert Antelme, Primo Levi et Léon Halkin

Ariane SANTERRE

Université de Montréal / University of Western Ontario
ariane.santerre@umontreal.ca

Résumé

À la lecture des témoignages des survivants des camps de concentration nazis, il peut paraître *a priori* surprenant d'y trouver des termes déshumanisants : non seulement y rapporte-t-on les mots qui faisaient partie de la *Lagerszpracha* (la langue des camps) et ceux que les *Kapos* et les SS utilisaient pour insulter les prisonniers, mais les auteurs-survivants se servent également de termes déshumanisants pour se décrire eux-mêmes, ainsi que leurs codétenus. Dans un premier temps, cet article se propose d'étudier, à la lumière des témoignages de Robert Antelme, de Primo Levi et de Léon Halkin, le processus des actes perlocutoires tel qu'il se déroulait dans les camps. Dans un deuxième temps, il sera question de l'auto-nomination présente dans ces récits, qui se décline en substantifs, en adjectifs et en comparaisons qui forment souvent des regroupements thématiques révélateurs de l'expérience des survivants et de leur tentative de la faire comprendre à leur lecteur.

Mots-clés : témoignages, camps, nomination, acte perlocutoire, déshumanisation

Abstract

Testimonies written by survivors of Nazi concentration camps may at first surprise the reader by the fact that they contain dehumanizing words. The survivors tell of many terms from the *Lagerszpracha* (the camp language) as well as words used by the *Kapos* and the SS to insult the prisoners, but more importantly, they invoke dehumanizing words to describe themselves and their fellow inmates. This article will first study the way the testimonies of Robert Antelme, Primo Levi and Léon Halkin shed light on the process of perlocutionary acts occurring in the camps, and will then examine how these accounts use dehumanizing terms in their descriptions in the forms of nouns, adjectives, and comparisons. Through a comparative analysis of different testimonies, it will be possible to see that they often create subject clusters, thus uncovering the experiences of the survivors and their attempts to better help the reader understand them.

Keywords: testimonials, camps, nomination, perlocutionary act, dehumanization

Remerciements

Je remercie Marie-Pascale Huglo et Alain Goldschläger, mes codirecteurs de thèse, de même que Louise Houle et Mitchell Gould pour leurs relectures.

Merci également au Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour leur soutien financier.

Un régime totalitaire se reconnaît notamment par ses efforts de déshumaniser, de manière linguistique d'abord, tous ceux qui correspondent à l'« ennemi ». Or comme l'explique Tzvetan Todorov dans *Le siècle des totalitarismes* (2010), l'État totalitaire a tout intérêt à en avoir et, au besoin, à en inventer :

L'ennemi est la grande justification de la terreur; l'État totalitaire ne peut vivre sans ennemis. S'il en manque, il s'en inventera. Une fois identifiés, ceux-ci ne méritent aucune pitié. [...] Pour se faciliter la tâche, on commencera par le[s] déshumaniser : les épithètes habituelles qu'on [leur] accole sont « vermine » ou « parasite ». (Todorov, 2010, p. 457-458)

Au cœur de l'Allemagne hitlérienne, le philologue Victor Klemperer note dans son carnet clandestin qui deviendra *LTI, la langue du III^e Reich* (1996 [1947]) l'évolution d'une nouvelle langue typiquement nazie¹ qui, partant des agents du pouvoir politique, en particulier Joseph Goebbels (Klemperer, 1996 [1947], p. 48-49), circule ensuite – par mimétisme – dans le reste de la population. La *LTI* et l'un des aspects qui en découlent, c'est-à-dire l'utilisation de termes déshumanisants pour parler de ceux qui composent la très vaste catégorie des « ennemis », se propagent jusque dans la langue parlée dans les camps de concentration, la *Lagerspracha*². À la lecture des témoignages des survivants, il peut paraître surprenant de constater que leurs auteurs emploient parfois ces termes déshumanisants pour parler d'eux-mêmes et de leurs codétenus. Cet article se propose de se pencher sur ce problème particulier. Nous nous restreindrons dans nos exemples à un corpus composé de trois récits, tous publiés en 1947, soit deux ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale : *L'espèce humaine* de Robert Antelme (1957 [1947]), *Si c'est un homme* de Primo Levi (1987 [1947]) et *À l'ombre de la mort* de Léon-E. Halkin (1965 [1947]). Il nous semble à propos de nous demander si, malgré le fait que ces trois survivants ne partagent ni nationalité ni lieu de déportation³, l'enfer concentrationnaire se traduit de manière similaire dans les trois témoignages. Nous effectuerons à cet effet une analyse linguistique de la nomination dans une perspective comparatiste. Nous traiterons d'abord de la nomination par les *Kapos* et les SS, puis de l'auto-nomination présente dans les témoignages, qui se décline en substantifs, en adjectifs et en comparaisons.

1. La nomination

1.1. La hiérarchie des camps

Les camps de concentration nazis étaient conçus de telle sorte que leur hiérarchie forçait les différents acteurs à lutter les uns contre les autres. Les SS occupaient bien sûr le sommet de la pyramide, mais sous leurs ordres s'échelonnait la vaste population de prisonniers; ainsi, les *Kapos* qui contrôlaient les *Häftlinge* (détenus ordinaires) étaient eux-mêmes des prisonniers, allemands ou polonais pour la plupart, et souvent des criminels de droit commun. Afin de maintenir leur position – qui leur garantissait des privilèges, comme l'accès à davantage de nourriture et donc à de meilleures chances de survie –, ils devaient agir de

¹ Certaines particularités de la langue nazie, pour n'en nommer que deux, consistent à ajouter « Juif » en préfixe au nom des personnes juives ou encore à se servir constamment d'euphémismes.

² Sur la *Lagerspracha*, voir notamment Wolf Oschlies (1985) et Donatella Chiapponi (2004).

³ Robert Antelme était un Français résistant, Primo Levi un Italien juif et résistant, et Léon-E. Halkin un Belge résistant. Antelme a été déporté à Buchenwald, Bad Gandersheim et Dachau, Levi à Auschwitz (Monowitz) et Halkin aux prisons belges de Breendonk et Saint-Gilles, puis aux camps de Gross-Rosen, Dora et Nordhausen.

manière brutale, sinon violente envers les détenus sous leurs ordres (ils avaient sur eux un droit de vie ou de mort). Cette agressivité se manifestait notamment par la violence verbale, dont la nomination déshumanisante.

1.2. Les actes perlocutoires

Robert Antelme décrit la réaction des récents concentrationnaires français face à la manière dont ils sont traités verbalement par d'autres prisonniers à leur arrivée au camp de concentration de Buchenwald :

Quand le chef de block, détenu allemand, disait : *Alle Franzosen Scheisse!* les copains non encore avertis se demandaient dans quel énorme traquenard ils étaient tombés. Ils se voyaient traités, eux, Français, non seulement par les nazis comme les pires ennemis du nazisme, mais aussi, par des gens qui étaient leurs « semblables », par des ennemis comme eux des nazis, avec une hostilité spéciale, sans raison. Les premières semaines, ils étaient tentés de croire que leurs camarades allemands étaient perdus, avaient été retournés. Qu'eux seuls Français, exceptés, la population de Buchenwald était faite d'un peuple de sous-SS, de SS inférieurs, à la tête rasée ou non, mais parfaits imitateurs des maîtres, parlant un langage que ceux-ci leur avaient peu à peu inculqué. C'était par contagion peut-être, se disait-on : l'habitude. Il restait cependant que ce langage faisait l'effet d'une trahison de tous les mots : *Scheisse*, *Schweinkopf*, loin de qualifier ici les SS, comme on aurait pu s'y attendre, n'y servaient plus qu'à les désigner, eux, Français. Il nous semblait ainsi, en arrivant, que nous étions les détenus les plus pauvres, la dernière classe de détenus. (Antelme, 1957 [1947], p. 17)

Ici, les nouveaux détenus, encore liés à leur existence d'hommes libres, réagissent de la manière naturelle face à l'insulte, c'est-à-dire qu'ils en sont choqués :

[...] les termes péjoratifs sont tous disposés à fonctionner comme des injures, et [...] les injures relèvent de la pragmatique du langage : elles visent à mettre le récepteur, selon un mécanisme de Stimulus → Réponse, dans une situation telle qu'il est contraint de réagir à l'agression verbale [...] – par la « rogne », ou par la fuite. (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 79)

Dans le contexte concentrationnaire, évidemment, la fuite se révèle impossible, et rapidement les prisonniers ne trouveront plus la force de réagir en s'entendant insulter : devenant passive, leur réponse au stimulus les distingue ainsi des hommes « civilisés », des hommes qu'ils ont été. Directement ou indirectement, les prisonniers sont traités de « pièces » (Levi, 1987 [1947], p. 17), d'« animaux » (Antelme, 1957 [1947], p. 72), de « *Scheisse* » (*ibid.*), de « cochon » (Halkin, 1965 [1947], p. 112), de « bandit » (*ibid.*), etc. Le langage déshumanisant fait partie de la vie quotidienne, on n'y réagit plus. Pourtant, les noms attribués aux prisonniers constituent un acte perlocutoire, c'est-à-dire « un acte qui, *en plus* de faire tout ce qu'il fait en tant qu'il est aussi une *locution* [...], produit quelque chose “PAR le fait” de dire » (Austin, 1970, p. 181; l'auteur souligne). Les mots avilissants adressés aux prisonniers ont effectivement le résultat de les rabaisser. Notons cependant que, dans les camps, certains rares actes perlocutoires ont un impact positif sur le détenu, habitué à se faire traiter comme un sous-homme. Robert Antelme relate cette occurrence extraordinaire lors de laquelle un civil allemand, s'assurant de n'être pas entendu par les nazis, lui dit « *langsam* » (lentement). La réaction du prisonnier est immédiate :

On s'est retourné vers lui comme s'il venait de déclencher un signal tonitruant. [...] Ce qu'il venait de dire suffisait à l'envoyer dans un camp et à en faire un rayé comme nous.

Dire *langsam* à des gens comme nous, qui sommes ici pour travailler et crever, cela veut dire qu'on est contre les SS. (Antelme, 1957 [1947], p. 62)

En transit entre Breendonk et la prison bruxelloise de Saint-Gilles, Halkin rapporte un phénomène semblable : « Au bureau d'entrée, un sous-officier qui connaît le français nous dit : "Monsieur", ce qui nous déconcerte au plus haut point. Je suis tenté de regarder derrière moi s'il n'y a pas un véritable "Monsieur" à qui ce discours s'adresse... » (Halkin, 1965 [1947], p. 56)

1.2.1. *L'influence des conditions physiques sur le choix des mots*

Bien sûr, les conditions de vie et les traitements physiques abusifs influencent davantage que les mots la manière dont les prisonniers se perçoivent – et lorsqu'ils seront libres, la manière dont ils se dépeindront. À cet égard, une comparaison de la description du comportement des détenus lors de l'attente de la nourriture peut facilement s'établir entre celle de Primo Levi, détenu à Auschwitz, et celle de Léon Halkin au moment où il se trouve emprisonné à Saint-Gilles, prison bruxelloise où les traitements sont beaucoup plus humains après 1942, à la suite de l'intervention de la Croix-Rouge. Si la situation est la même (l'heure du repas), les conditions de vie influencent les termes qu'emploie chaque auteur :

Et de nouveau, la routine : nous accourons tous à la baraque, et nous nous mettons en rang gamelle tendue, et nous mourons tous de *l'envie animale* de sentir le liquide chaud au plus profond de nos viscères [...]. Comme d'habitude, le Kapo nous couvre de railleries et d'insultes pour notre voracité. (Levi, 1987 [1947], p. 104-105, nous soulignons)

Chacun saisissait sa gamelle. [...] Les odeurs qui s'insinuaient par les fentes des portes se faisaient plus précises. Elles jouaient aussi leur rôle et nous les reniflions avec une gourmandise mêlée d'appréhension : « C'est du chou! – Non, des betteraves! » Enfin, la porte s'ouvrait et, dans l'ordre d'ancienneté, les prisonniers présentaient leur gamelle au Kalfaktor de service. Cette préoccupation de *chasseur à l'affût* nous suivra dans la liberté reconquise. (Halkin, 1965 [1947], p. 64, nous soulignons)

La différence entre les conditions de détention ressort très clairement de ces deux extraits et influence par là la description subjective des passages : il va sans dire que l'expression « chasseur à l'affût » est beaucoup plus humanisante que « l'envie animale » dont parle Levi. Or, dans la description du camp de Gross-Rosen qu'effectue Halkin, la nomination dégradante se distingue aussitôt : « On dormait comme on vivait, comme des brutes » (Halkin, 1965 [1947], p. 110). Il est intéressant de noter à cet effet qu'Halkin, qui est passé par différentes prisons avant de se rendre aux camps de concentration en Pologne et en Allemagne, utilise la nomination déshumanisante « brute » lorsqu'il se remémore les lieux hostiles. Dans son évocation de Saint-Gilles, où les traitements sont plus civilisés et les portions des repas suffisantes, l'auto-nomination qu'il emploie se présente de manière beaucoup plus positive que dans les passages où il relate sa vie de concentrationnaire.

1.2.2. *Un exemple du processus d'assimilation des mots déshumanisants*

Dans son témoignage, Primo Levi évoque le processus par lequel un mot perlocutoire s'établit dans la *Lagersprache* d'Auschwitz, s'étendant au vocabulaire des prisonniers :

A intervalles réguliers, le Kapo s'approche de nous et demande :
– Wer hat noch zu fressen?

Et s'il emploie ce terme-là, ce n'est pas par dérision ou sarcasme, mais parce que notre façon de manger, debout, goulûment, en nous brûlant la bouche et la gorge, sans prendre le temps de respirer, c'est bien celle des animaux, qu'on désigne par « fressen », par opposition à « essen », qui s'applique aux hommes, au repas pris autour d'une table, religieusement. « Fressen » est le mot propre, celui que nous employons couramment entre nous. (Levi, 1987 [1947], p. 115-116)

Voilà, illustre Levi, comment les détenus finissent par faire leurs les mots déshumanisants qu'on leur adresse. Pourtant, les auteurs-survivants utilisent des termes déshumanisants non seulement dans leur recours à certains mots de la *Lagerszpracha*, mais aussi dans leurs descriptions, faisant entrer le caractère affectif et axiologique (au sens de Kerbrat-Orecchioni) dans l'emploi des mots et révélant, du même coup, l'énonciation : « Employer un adjectif de manière non-classifiante, c'est en fait valoriser ou dévaloriser un objet. Le signifié des adjectifs ne permet pas alors d'opérer des découpages, il est lié de manière cruciale à l'acte d'énonciation singulier dans lequel il s'inscrit » (Maingueneau, 1986, p. 115).

2. L'auto-nomination

2.1. Les regroupements thématiques des substantifs et des adjectifs

L'auto-nomination dans les témoignages se perçoit à travers les substantifs, les adjectifs et les comparaisons qu'utilisent les survivants pour parler d'eux-mêmes et de leurs codétenus. Entre les différents témoignages, nous pouvons constater certains regroupements thématiques dans l'utilisation des substantifs. Primo Levi et Léon Halkin utilisent tous deux le substantif *esclave* pour se désigner. Ainsi peut-on lire : « Nous y entrons en esclaves » (Halkin, 1965 [1947], p. 106) et « rien n'y vit en dehors des machines et des esclaves, et les esclaves moins encore que les machines » (Levi, 1987 [1947], p. 109). Le thème de l'agglomérat informe, au détriment de l'individualité de chaque détenu, apparaît également : Levi parle de « notre multitude incolore » (1987 [1947], p. 108), alors qu'Halkin traite de « la masse pouilleuse et grelottante » (1965 [1947], p. 114) et de « la masse grelottante des invalides » (*ibid.*, p. 170). La « machine » se retrouve dans les écrits de Robert Antelme et de Primo Levi, qui utilisent ce substantif pour parler de l'ensemble des détenus : « Alors le SS est devenu nécessaire. Le SS vient. Il s'est dérangé lui-même. La délégation de sa puissance n'a pas réussi à nous faire lever. Il a fallu qu'il soit là. La machine se rouille » (Antelme, 1957 [1947], p. 82); « ils ne forment plus qu'une même machine grise » (Levi, 1987 [1947], p. 74). Chez Halkin, un passage particulièrement riche de substantifs déshumanisants regroupe à lui seul plusieurs de ces recouplements thématiques :

J'ai appris qu'il existait un travail mécanique, inintelligent et monotone, conçu pour des automates vivant de leur propre rythme. [...] J'ai oublié même ma fatigue, cette fatigue qui faisait de moi une bête de somme. Peu à peu, je me suis senti devenir machine. [...] Dans le camp comme dans les colonies, les esclaves remplacent les chevaux et les camions. Ils sont souvent moins bien traités, ils sont la lie de la terre. (Halkin, 1965 [1947], p. 117-118)

Les regroupements thématiques des adjectifs se rencontrent beaucoup plus rarement que ceux des substantifs dans les trois témoignages du corpus. Nous repérons toutefois un recouplement de l'adjectif *animal* entre les textes de Robert Antelme et de Primo Levi : Antelme parle d'un « entêtement animal » (1957 [1947], p. 65) pour désigner l'attitude de l'un de ses codétenus

L'auto-nomination déshumanisante dans les témoignages concentrationnaires de Robert Antelme, Primo Levi et Léon Halkin

et Levi, dans un extrait cité précédemment, évoque « l'envie animale » (1987 [1947], p. 105) que ses codétenus et lui-même ressentent à la vue de la soupe quotidienne.

2.2. Les comparaisons

En plus des substantifs et des adjectifs qui relèvent de l'auto-nomination, les auteurs des témoignages se servent de figures de style. La comparaison se présente comme la figure la plus courante dans les récits concentrationnaires, reflétant ce désir qu'éprouvent les survivants de transmettre leur expérience limite à un lecteur qui ne l'a pas vécue. La comparaison se révèle une technique particulièrement utile pour réduire l'« inouï » (Paveau, 1999) qui existe entre l'énonciateur et son lecteur⁴.

2.2.1. Les regroupements thématiques des comparaisons

2.2.1.1. Les objets inanimés

Dans les témoignages de Robert Antelme, de Primo Levi et de Léon-E. Halkin, des réseaux thématiques se créent également entre les comparaisons qu'ils contiennent. Levi associe par exemple ses coprisonniers à des objets inanimés à l'aide d'une double comparaison : « Quand cette musique éclate, nous savons que nos camarades, dehors dans le brouillard, se mettent en marche comme des automates; leurs âmes sont mortes et c'est la musique qui les pousse en avant comme le vent les feuilles sèches, et leur tient lieu de volonté » (1987 [1947], p. 74). Robert Antelme, à son tour, réifie l'un de ses codétenus : « Le copain, qui s'était retourné, les bras ballants, se laissait regarder comme une chose » (1957 [1947], p. 125).

2.2.1.2. Les animaux

Entre les trois témoignages du corpus, nous constatons aussi ce que nous pourrions appeler non pas une métaphore filée, mais une « comparaison filée » animalière qui se décline à son tour en différentes catégories : les chevaux, les chiens et les bêtes en général. Ainsi, Levi raconte :

Je me mords profondément les lèvres : nous savons tous, ici, qu'une petite douleur provoquée volontairement réussit à stimuler nos dernières réserves d'énergie. Les Kapos aussi le savent : il y a ceux qui nous frappent par pure bestialité, mais il en est d'autres qui, lorsque nous sommes chargés, le font avec une nuance de sollicitude, accompagnant leurs coups d'exhortations et d'encouragements, comme le font les charretiers avec leurs braves petits chevaux. (Levi, 1987 [1947], p. 101)

La comparaison entre les détenus et les chevaux se retrouve également chez Antelme : « comme les chevaux, nous travaillerions dehors à charrier des poutres, des panneaux, à monter les baraques dans lesquelles le kommando devait loger plus tard » (1957 [1947], p. 45). Dans les descriptions des témoignages, le terme *cheval*, contrairement à bien d'autres noms, ne provient pas directement d'un mot adressé aux concentrationnaires : ce ne sont pas les Kapos ou les SS qui les interpellent ainsi. La comparaison chevaline sert non pas à refléter le paysage linguistique du camp, mais à illustrer les charges physiques auxquelles étaient

⁴ Selon Marie-Anne Paveau, l'inouï s'apparente à l'indicible et réside davantage du côté du lecteur que de celui qui a vécu l'expérience : « L'indicible en ce sens est plus affaire d'interaction que de contenu, le silence n'est pas forcément celui de la langue impuissante, mais celui que provoque l'auditeur sourd contraignant le témoin-survivant à des paroles inouïes » (Paveau, 1999, p. 105).

astreints les détenus. Ils devaient en effet effectuer un travail surhumain, dans des conditions déplorable, ce qui causait la mort d'un grand nombre d'entre eux. Par ailleurs, Primo Levi et Robert Antelme établissent une comparaison entre la condition des concentrationnaires et celle des chiens afin de mieux faire comprendre la réalité des camps à leur lecteur. Levi relate :

Oh, pouvoir pleurer! Oh, pouvoir affronter le vent comme nous le faisons autrefois, d'égal à égal, et non pas comme ici, comme des vers sans âme! Nous sommes dehors, et chacun reprend son levier; Resnyk rentre la tête dans les épaules, enfonce son calot sur ses oreilles et lève les yeux vers le ciel bas et gris qui souffle inexorablement ses tourbillons de neige : « *Si j'avey une chien, je ne le chasse pas dehors.* » (Levi, 1987 [1947], p. 106)

La comparaison entre l'état dans lequel se trouve Levi et celui d'un ver prend plus d'ampleur par sa proximité avec l'analogie qu'établit Resnyk entre leur condition et celle d'un chien. Antelme énonce pour sa part : « On peut se reconnaître à se revoir fouinant comme un chien dans les épiluchures pourries » (1957 [1947], p. 107), de même que :

Après-demain, c'est Noël. [...] Des types disent qu'on aura une boule de pain chacun, une pomme, peut-être une soupe épaisse avec un morceau de viande. « Tiens, je leur laisse leur boule et leur ragoût s'ils me laissent partir... » Conneries chroniques. On s'excite, on se donne la liberté comme à un chien auquel on lâche de la laisse, mais on sait qu'on est enchaîné et qu'on sera bien content, s'il y a la boule. (Antelme, 1957 [1947], p. 65)

Léon Halkin, quant à lui, utilise régulièrement la comparaison pour rapprocher l'état des concentrationnaires de celui des bêtes. Ainsi peut-on lire : « Nous peinons comme des bêtes, nous souffrons de l'écrasement de notre personnalité » (1965 [1947], p. 113); « nous nous sentons menacés comme des bêtes prises au piège » (*ibid.*, p. 77); de même que « Debout, nous nous collons les uns aux autres, comme les bêtes d'un même troupeau » (*ibid.*, p. 147). L'utilisation des comparaisons, en établissant des parallèles avec des objets ou des animaux, reflète la volonté des auteurs-survivants de transmettre au lecteur non seulement l'horrible situation qu'ils ont vécue, mais également l'un de ses effets psychologiques.

3. Conclusion

Les témoignages sur les camps de concentration constituent un exemple frappant de la portée d'un acte perlocutoire : à force de tenir un langage déshumanisant vis-à-vis de ses « ennemis », le système nazi, par l'entremise de ses agents, crée un réseau linguistique déshumanisant chez ceux qui le subissent et qui le reprennent pour parler d'eux-mêmes. Quant à l'utilisation de l'auto-nomination déshumanisante dans l'acte d'énonciation, il reste à voir s'il s'agit d'une séquelle psychologique par laquelle les survivants se sentent encore réduits à l'état de bête ou d'objet, ou plutôt d'une volonté de communiquer au lecteur la violence, même linguistique, qu'ils ont connue. Certes, le retour à la vie civile et plus encore l'acte d'écriture testimoniale indiquent chez les auteurs-survivants un renouement avec leur humanité – qu'ils savent partager avec leurs bourreaux. Par un renversement représentatif de la sagesse contenue dans les témoignages concentrationnaires, Léon Halkin affirme :

[...] les *S. S.* et les *Kapos* sont aussi des hommes, des hommes comme nous, créés à l'image de Dieu. Quel soulagement si nous étions parvenus à considérer nos persécuteurs

L'auto-nomination déshumanisante dans les témoignages concentrationnaires de Robert Antelme, Primo Levi et Léon Halkin

comme une horde exclusivement animale, sans communauté de nature avec ses victimes.
(Halkin, 1965 [1947], p. 136)

Si les témoignages gardent dans leur manière de raconter quelque chose de la langue totalitaire nazie, ils refusent la logique de ce système qui a tenté de nier leur condition humaine.

Bibliographie

- ANTELME, Robert (1957 [1947]). *L'espèce humaine*, Paris, Gallimard.
- AUSTIN, John Langshaw (1970 [éd. angl. 1962]). *Quand dire, c'est faire*, traduit de l'anglais par Gilles Lane, Paris, Seuil.
- CHIAPPONI, Donatella (2004). *La Lingua nei lager nazisti*, Rome, Carocci.
- HALKIN, Léon-Ernest (1965 [1947]). *À l'ombre de la mort*, Gembloux, Duculot.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KLEMPERER, Victor (1996 [éd. all. 1947]). *LTI, la langue du III^e Reich : carnets d'un philologue*, traduit de l'allemand par Elisabeth Guillot, Paris, Albin Michel.
- LEVI, Primo (1987 [éd. it. 1947]). *Si c'est un homme*, traduit de l'italien par Martine Schruoffeneger, Paris, Julliard.
- MAINGUENEAU, Dominique (1986). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.
- OSCHLIES, Wolf (1985). « "Lagerszprache". Zu Theorie und Emperie einer KZ-spezifischen Soziolinguistik », *Zeitgeschichte*, n° 1, p. 1-27.
- PAVEAU, Marie-Anne (1999). « Les paroles inouïes de la shoah », *Le français aujourd'hui*, n° 126, p. 103-109.
- TODOROV, Tzvetan (2010). *Le siècle des totalitarismes*, Paris, Robert Laffont